



REPARNews



News Magazine of the Network of Parliamentarians
for the Sustainable Management of Forest Ecosystems in Central Africa

No 015 - November 2021



ONE HEALTH An Absolute Necessity

To restore ecosystem balance and significantly reduce the increasing impacts of zoonoses on human health, the one health approach remains the only possible outlet. Why is that?



Hon. François NZEKUYE, Coordonnateur du REPAR-RDC

**«Le Parlement congolais
prend de plus en plus
conscience de la valeur
du REPAR»**





L'engagement des Parlementaires garantit l'inclusivité et l'efficacité des législations et des politiques en matière de gestion durable des forêts et des ressources naturelles d'Afrique centrale



Éditorial



Honorable Jean Jacques Zam
Regional Coordinator of REPAR

Résoudre une équation lancinante : l'autonomisation de nos structures

Solving a nagging equation: empowering our structures

Après la période de ralentissement causée par les affres de la pandémie au coronavirus, le REPAR s'est donné un nouveau souffle à la fin du premier semestre de cette année. Une reprise encouragée par l'approvisionnement progressif de la maladie, et rendue nécessaire dès lors que le REPAR souhaite tenir ses engagements pris à Malabo en Guinée Équatoriale en 2018 et à Brazzaville en République du Congo en Juin dernier manifesté respectivement par l'adoption et la révision du cadre stratégique qui oriente ses actions à l'horizon 2025.

Après avoir confectionné les Plans de Travail Annuels et fixé le cap pour Juin 2022, l'on a observé une certaine redynamisation des activités du Réseau Régional et de ses branches nationales. Certes, le rythme et la cadence ne sont pas partagés. Il convient de reconnaître que les missions de sensibilisation et de mobilisation des contributions statutaires auprès des Chefs de Chambres des parlements, et celles de plaidoyer auprès des ministres sectoriels pour un meilleur encrage institutionnel des Branches nationales, ont grandement participé à cette remontée en puissance. Il faut à cet effet se réjouir du retour parmi nous des membres du REPAR de Sao Tome et Principe. De même qu'il convient d'adresser toute la reconnaissance de l'Institution aux Parlements du Cameroun et du Tchad pour leur régularité dans le versement de leurs quotas et citer particulièrement dans ce palmarès, le Parlement de la République Démocratique du Congo, pour les échéances rattrapées. Puissent les autres Parlements emboîter ce pas de la régularisation dans un avenir proche. Pour redorer son blason, le Bureau du REPAR-AC entend se lancer à la reconquête des coordinations nationales du Rwanda et du Burundi. Cela participe de cette dynamique impulsée au REPAR.

Toutefois, nous devons encore résoudre une équation lancinante; celle de l'autonomisation de nos structures. En cela, il est prévu un Business Plan dont la période d'essai couvre le dernier semestre 2022. Il a été question d'apporter une réponse aux problèmes structurels que notre organisation rencontre dans l'accompagnement et le suivi de la mise en œuvre du plan de convergence en attendant que les pistes de solutions proposées par les études sur le financement durable de la COMIFAC, mise en œuvre. Grâce à ce filon ma foi, nous allons davantage impacter les politiques publiques pour la durabilité des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale.

L'année 2021 qui tire vers son épilogue nous a offert un long, dense et riche parcours. Les escales qui sont annoncées d'ici la fin de cette année confirment le bon bout que tient le REPAR. Nous espérons que ce retour en force sur la scène se pérenniserà.

After a period of slowdown caused by the horrors of the coronavirus pandemic, REPAR got a new lease of life at the end of the first half of this year. A recovery encouraged by the progressive taming of the disease, and made necessary since REPAR wishes to keep its commitments made in Malabo in Equatorial Guinea in 2018 and in Brazzaville in the Republic of Congo last June manifested respectively by the adoption and the revision of the strategic framework that guides its actions to 2025.

After having drawn up the Annual Work Plans and set the course for June 2022, there has been a certain revitalization of the activities of the Regional Network and its national branches. Of course, the pace and rhythm are not shared. It should be acknowledged that the missions of sensitization and mobilization of statutory contributions to the Heads of Chambers of Parliaments, and those of advocacy to the sectoral ministers for a better institutional anchoring of the National Branches, have greatly contributed to this revival. In this regard, we are pleased to see the return of REPAR members from Sao Tome and Principe. Likewise, it is appropriate to express the gratitude of the Institution to the Parliaments of Cameroon and Chad for their regularity in the payment of their quotas and to mention in particular the Parliament of the Democratic Republic of Congo, for the deadlines they have met. May other parliaments follow suit in the near future. In order to restore its image, the REPAR-AC Bureau intends to go for the reconquest of the national coordination of Rwanda and Burundi. This is part of the dynamics of REPAR.

However, we still have to solve a thorny equation; that of the autonomy of our structures. In this regard, a Business Plan is planned, the trial period of which covers the last half of 2022. It was a question of providing a response to the structural problems that our organization encounters in the accompaniment and monitoring of the implementation of the Convergence Plan while waiting for the solutions proposed by the studies on sustainable financing of COMIFAC to be implemented. Thanks to this trend, I believe that we will have a greater impact on public policies for the sustainability of Central African forest ecosystems.

The year 2021, which is drawing to a close, has offered us a long, dense and rich journey. The stops that are announced between now and the end of this year confirm the good end that REPAR is holding. We hope that this return in force on the scene will be perpetuated.

SOMMAIRE

3 ÉDITO

Solving a nagging equation: empowering our structures

By Honourable Jean Jacques Zam
Régional Coordinator of REPAR

5 ACTUALITÉS

Audit of REPAR-AC's accounts

REPAR-AC is gradually meeting international standards

6 Cadre stratégique du REPAR-AC
Le Plan de Travail Annuel validé8 Planificación de actividades de la REPAR
Los parlamentarios de Guinea Ecuatorial construidos

19 REPAR EN ACTION

Evaluation of the implementation of the COMIFAC
Convergence Plan⁴

REPAR taken into account!

20 Piste de travail des Parlementaires

Le REPAR se dote d'une feuille de route à moyen terme

23 COP15 / CBD

REPAR-Cameroon takes an active part in the elaboration of Cameroon's position note

24 Hon. François NZEKUYE, Coordonnateur du REPAR-RDC

« Le Parlement congolais prend de plus en plus conscience de la valeur du REPAR »

30 ECHOES OF THE SUB-REGION

Climate disasters «block access to women's healthcare»

32 REPAR-Cameroon's 2021 Ordinary General Assembly

9 DOSSIER One Health: An Absolute Necessity

Une seule santé

10 La stratégie des Parlementaires sur l'approche élaborée

Kinshasa 2021

12 A colorful ceremony opens the workshop

Renforcement des capacités des Réseaux de la CEFDHAC sur l'approche "One Health"

13 Travailler avec les parlementaires pour améliorer la cohésion entre la santé et l'environnement dans le Bassin du Congo

Cop15CBD / Cop 26CCNUCC

14 Les Parlementaires d'Afrique Centrale parlent d'une seule voix



REPAR NEWS

Réseau des Parlementaires pour la Gestion Durable des Écosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale

B.P: 4954 Yaoundé - Tel: (237) 222 23 87 15 / (237) 677 67 95 63

Email : reparregional01@gmail.com

W.W.W. repar-afriquecentral.org

N° 015-Novembre 2021

EQUIPE DE PRODUCTION

Directeur de Publication : l'Honorable Jean Jacques ZAM,
Coordonateur Régional et National du REPAR

Conseiller Editorial : Théophile BEKONO SAMBA,
Secrétaire Technique Permanent du REPAR

Rédacteur en Chef : Armand Patrice EDJONGOLO,
Responsable de la Communication du REPAR-AC

Rédacteur en Chef-Adjoint : Marie TONGOR PELIANWOH, Chef
de la Cellule de Communication du REPAR-Cam

Rédacteurs :

Armand Patrice EDJONGOLO, Marie TONGOR P. Mathurin
ESSAMA E., Marie Odile NKOUE, VOMA Ralph NTUNGWEN,
Stéphane NLATE, Gabin MBITA, Maxwell NJU'U, Siddik
NJOYA, Bernadette MANGA ANYOUZOA, Nina ELLA,
Derrick ZAMBE Z., Laurent ELLO, Louis EBANA N.,
Daniel Patrick AVINA ONDOA

Traduction

Marie TONGOR P., VOMA Ralph NTUNGWEN,
Daniel Patrick AVINA ONDOA

Infographie :

Dominique BELING NKOUMBA (+237 697 12 50 50)



Audit of REPAR-AC's accounts

REPAR-AC is gradually meeting international standards

Among the statutory activities of the Network that have remained constant despite the persistence of COVID 19 in Central Africa, there is the internal audit mission of the External Auditor. For the year 2020, the fourth of its kind took place in Yaounde at the headquarters of the institution from 26 to 30 July 2021 in the presence of the Regional Coordinator.

The mission of the Honourable Accel NDINGA MAKANDA, Auditor of REPAR-AC started in the office of the Regional Coordinator in Yaounde. It is then July 27, 2021 when it is 11:10 am precisely. It is the opening of the work of the audit mission of the accounts for the year 2020.

In the presence of his close collaborators, the Regional Coordinator of REPAR-AC is going to say all his hope in the usual tact of the Auditor to bring the accounting of the network to international standards, the same he used to elaborate and apply the procedure manual. In order for this experience to be shared with the National Coordinating Bodies to improve their management, the Honourable Jean Jacques ZAM proposed that the final report resulting from the work of this mission be presented in Douala during the Regional Coordinating Body meeting to be held on the sidelines of the «One Health» workshop from 10 to 13 August 2021. It is in the spirit of the impregnation of the philosophy left by Martin Luther King according to which «Believe in work, venerate it and one will have sensational results» that the Auditor will invite all to apply themselves to work to make REPAR always shine. Following the introductory remarks of the Regional Coordinator, the Honourable Accel NDINGA MANKANDA will call for reflexion on the best way to dynamize the National

Coordinations. The example of the implementation and success of the Cameroonian branch where membership fees are instituted was cited. For the auditor, this is «a small way around to make these institutions live». After having evacuated all the concerns related to traceability and brought practical adjustments during the working sessions during his stay in Cameroon, the Auditor, Congolese deputy, for whom REPAR already gives a positive image in the eyes of partners, will prescribe on July 29, 2021 at the occasion of the closing of the mission, the administrative minute by analogy with the political minute. On this aspect, the Honourable Accel NDINGA MAKANDA recommended impregnation courses on the use of the administrative, financial and accounting procedures manual for the staff of the Technical Secretariat. To this effect, he summoned Napoleon in these terms to elucidate his words: «If you want to punish a soldier, he must be convinced of his fault». At the end of the mission, the report will be adopted subject to a few observations drawn from the findings and the examination of the accounting documents and financial statements for the year 2020.

ADOUBE B. Nicole

Cadre stratégique du REPAR-AC

Le Plan de Travail Annuel Validé

Réunis à Brazzaville en République du Congo, du 21 au 24 Juin 2021 dans le cadre de l'Atelier sous régional de concertation et de planification sur le Cadre Stratégique du Réseau, les Parlementaires ont fixé leurs priorités pour la période allant de juin 2021 à juin 2022.

Le plan de travail Annuel (PTA) validé s'appuie sur l'évaluation de la mise en œuvre du Cadre Stratégique 2018-2025 adoptée à Malabo en 2018, les préoccupations émergentes en matière de conservation et de gestion durable des ressources naturelles dans la sous-région, les priorités stratégiques du Plan de Convergence de la COMIFAC et les opportunités offertes par les initiatives régionales en cours d'implémentation. Pour faire face à ces multiples enjeux et remplir efficacement leur mandat, les Parlementaires entendent maintenir l'accent sur la dynamique d'harmonisation des législations et politiques forestières et environnementales déjà engagée. À cet effet, l'option retenue est de sensibiliser et de renforcer l'action des parlementaires sur les problématiques émergentes, telles que l'Accès et le Partage équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques (APA), la transhumance et la gestion des Aires protégées transfrontalière et le One Health. C'est à ce titre que chacune de ces thématiques fera l'objet de notes de position et d'un plaidoyer visant l'établissement ou le renforcement des cadres juridiques nationaux. Le PTA prévoit également d'accélérer les préparatifs de la 3^{ème}

Conférence Internationale des Parlementaires sur la Gestion Durable des Écosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale prévue à Libreville en 2022. Dans ce sens, une mission de travail de la Coordination Régionale est programmée à Libreville, en vue d'appuyer la Section Gabonaise dans la préparation de cette importante rencontre.

Constant dans sa logique de porter les préoccupations des populations au plus haut niveau, le REPAR sera actif dans les négociations relatives à la 15^{ème} Conférence des Parties à la Convention sur la Diversité Biologique (CoP15/CDB) et à la 26^{ème} Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, prévus respectivement en octobre et novembre 2021. Cette action sera soutenue par les notes de position, qui ont fait l'objet de validation lors des assises de Brazzaville.

Sur le plan institutionnel, le REPAR envisage de célébrer ses 20 ans d'existence. Parallèlement, le processus de renforcement de son statut d'organisation sous-régionale sera accéléré. Il s'agira concrètement de finaliser la procédure de demande d'un Arrangement d'Établissement avec le Gouvernement

Le REPAR envisage de célébrer ses 20 ans d'existence. Parallèlement, le processus de renforcement de son statut d'organisation sous-régionale sera accéléré. Il s'agira concrètement de finaliser la procédure de signature d'un Arrangement d'Établissement avec le Gouvernement de la République du Cameroun et de solliciter auprès de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC). le statut d'Agence d'Exécution.

de la République du Cameroun et de solliciter auprès de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC), le statut d'Agence d'Exécution. Le plaidoyer pour la mobilisation des contributions statutaires sera également maintenu, en vue de renforcer l'autonomie financière du Réseau. La communication restera également une priorité, à travers la publication régulière du bulletin d'informations REPAR-News. La même posture sera suivie à l'occasion des ateliers, foires et foras, question de mieux faire connaître le Réseau et ses actions.

Au total, la Coordination Régionale conduira une quinzaine d'activités, en comptant sur le soutien technique et financier des partenaires, notamment le Programme GIZ d'appui à la COMIFAC, les contributions financières des parlements membres et l'apport des initiatives sous-régionales. Le REPAR comptera surtout sur la notoriété acquise au niveau de la sous-région pour peser sur ces différents agendas.

S'ouvrir à de nouvelles perspectives

Placée sous le haut patronage des Chefs de Chambres du Parlement congolais, l'Atelier de Planification et de Concertation du REPAR sur la mise en œuvre de son Plan Stratégique a

regroupé 05 de ses Coordinations Nationales (Cameroun, Congo, Gabon, RD Congo, et Tchad). Au-delà de la simple présentation de l'avancement de la mise en œuvre du cadre stratégique du REPAR, des initiatives prises en lien avec le cadre stratégique du REPAR, de la validation du plan de travail annuel 2021 et 2022 de la Coordination Régionale et de l'élaboration des plans d'actions annuels 2021-2022 des Coordinations Nationales, la rencontre de Brazzaville à laquelle a pris part S.E. Dr Wolfgang Klapper, Ambassadeur d'Allemagne en République du Congo, a été le lieu pour le Réseau, d'identifier et d'échanger sur l'état de préparation, d'analyser les modalités liées à la participation du REPAR aux grandes échéances internationales sur la biodiversité et de présenter aux Parlementaires les notes de position du REPAR pour la CoP 15 sur la Biodiversité et la CoP 26 sur le Climat. À l'issue des 04 jours de travaux intenses, les Parlementaires ont adopté des résolutions, s'articulant autour de 18 points. Les résultats concrets de cette conférence vont confirmer la contribution importante du REPAR pour garantir l'application de la bonne gouvernance dans la gestion durable des Écosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale.

Les travaux de Brazzaville vont s'achever par la visite d'un site à valeur pédagogique dans le district de DIGNIE, commune de YIE, province du Pool Nord, à environ 45 Km de la capitale Brazzaville où 6 000 ha ont été dédiés depuis 1960, à la culture du pin, de l'eucalyptus et dans une moindre mesure, le Wengue. Trois espèces à croissance rapide introduites pour soutenir la production de la pâte à papier, de planches de sciage, du charbon de bois et lutter contre les changements climatiques.

Mathurin ESSAMA E & Siddik NJOYA





Planificación de actividades de la REPAR

Los parlamentarios de Guinea Ecuatorial construidos

Ausencia muy notable durante el taller de planificación y consulta sobre la implementación del plan estratégico de la REPAR celebrado en Brazzaville en República del Congo del 21 al 24 de junio de 2021, la Coordinación regional con el apoyo de la GIZ organizada del 06 al 09 de agosto en Douala en Camerún, una sesión de restitución del trabajo para los parlamentarios de Guinea Ecuatorial y Sao Tome y Príncipe.

El hotel Akwa Palace en Douala fue escenario de actividades contando con la restitución de la labor del taller de planificación y consulta sobre la implementación del plan estratégico de la REPAR en beneficio de la delegación de Guinea Ecuatorial del 06 al 09 de agosto de 2021, en ausencia de la delegación de Sao Tomé y Príncipe por razones políticas internas. Bajo de la supervisión del honorable Jean-Jacques ZAM, Coordinador Regional de la REPAR, la presidencia del honorable Albert DOOH COLLINS, Vice Coordinador de la REPAR-Camerún y la moderación de Maturín ESSAMA ESSAMA, especialista y Asistente Técnico en la Secretaría Técnica de REPAR, la reunión de restitución conto con una fuerte representación de parlamentarios de Guinea Ecuatorial compuesto por el senador Matusalén OBURU ONDO y los diputados honorable José Antonio ESONO ABESO y honorable Benjamín MITOGO BIELO.

La metodología adoptada dio lugar a la interactividad y arrojó resultados convincentes. La delegación comento y brindo orientación que dio lugar a la formulación de algunas recomendaciones en particular sobre el plan de trabajo anual de REPAR-AC y los borradores de los documentos de posición de los parlamentarios para la CoP 15 de la Convención sobre la

Biodiversidad y la CoP 26 sobre el Clima. Durante estas reuniones que duraron cuatro días, también se elaboró un proyecto de plan de trabajo anual de la Coordinación nacional de Guinea Ecuatorial. Lo que habrá consolidado la delegación de Guinea Ecuatorial y justificado su apoyo a las conclusiones del trabajo de Brazzaville. Como esbozo del plan de trabajo de junio de 2021 a junio de 2022 de la REPAR Guinea Ecuatorial, el jefe de delegación selecciono inicialmente la programación de la reunión para devolver el trabajo al parlamento de su país, luego la organización de un taller de consulta para los parlamentarios miembros de Guinea Ecuatorial con miras a revitalizar la rama nacional. Sobre este punto el senador Matusalén OBURU ONDO solicito el apoyo de la Coordinación regional como se hizo con REPAR Congo y REPAR Gabón en el marco de sus respectivas capacitaciones legales y administrativas.

Los talleres de Brazzaville y Douala finalmente permitieron a los parlamentarios de la REPAR preparar y adoptar documentos de posición de la REPAR para la CoP 15 de la Convención sobre la Biodiversidad y la CoP 26 sobre el Clima, validar el plan de trabajo anual 2021 - 2022 de la Coordinación Regional de la REPAR y elaborar los planes de acción anual de las Coordinaciones nacionales en conformidad con la de la Coordinación regional.

Laurent Claude ELLO

Reaccion del Senador Matusalén Oburu Ondo

«No hay otra sentimiento sino la perspectiva actual que tenemos por la restitución de los trabajos de Brazzaville, la cuestión ahora es implementar al nivel de la subregión, concretamente en Guinea Ecuatorial la estrategia de la REPAR sobre la conservación de la biodiversidad, la protección de los ecosistemas, de los bosques densos e sur que una cuestión que ya interéso porque nos encontramos la antítesis de que la conservación de los ecosistemas y la biodiversidad trae consigo dificultades a los gobiernos en sentido de que estos satisfarán al interés general, esto satisfarán el interés que tiene el pueblo de satisfacer su necesidades, porque ce entiende que para el humedad, los pueblos satisfarán sus necesidades es a costa de la utilización de su propio habita es a costa de la utilización de la biodiversidad a costa de la explotación de los ecosistemas; entonces la REPAR está trabajando en este sentido asesorar a los gobiernos de la subregión en sentido de que existe una cuestión sostenible de la gestión de los ecosistemas, una cuestión sostenible de la biodiversidad. Entonces la estrategia de la REPAR va a permitir que los gobiernos encuentran mejores políticas por la renovación de los políticas que permitan la cuestión durable de y sostenible del medio ambiente.

En este preciso momento cual es la perspectiva, la perspectiva es alcanzar un planeta totalmente limpio, la perspectiva es alcanzar con la perspectiva REPAR AC es espera alcanzar una planeta limpio, se espera mite gar la degradación del medio ambiente mite gar el desgracie de la tierra mite gar el explotación de los ecosistemas y la biodiversidad. La principal cuestión es, con los planes de acción elaborados, el parlamento podrá servir incluso al gobierno de asesoramiento en el sentido de establecer lineamientos - no- con el propósito de ideal política sostenible para el mejoramiento de la gestión de los ecosistemas para renovar las políticas - no- de una



cuestión durable de madera, de una cuestión totalmente responsable de la biodiversidad. En este sentido, el parlamento tiene un papel totalmente crucial importante cual es , al nivel institucional, legislar en detrimento a mite gar el di oxigeno de carbono, legislar en detrimento a mite gar la explotación de los ecosistemas, en detrimento a mite gar la utilización intransigente de la biodiversidad, entonces otro papel podrias ser al nivel de acción , al nivel del trabajo de campo, la de sensibilizar los impunitos institucional a los gobiernos de la subregión , concretamente el gobierno de Guinea Ecuatorial en el sentido de que entienda perfectamente que es necesario renovar las políticas que permiten una gestión durable de los ecosistemas y la biodiversidad. Al nivel local, se puede llevar una sensibilización en el sentido de que las autoridades locales lo que se ocupe ya no entienden que la salud de los seres humanos tiene mucho que ver con la salud del medio ambiente la salud de los seres humanos tiene mucho que ver con la salud de los animales, la salud de los seres humanos tiene mucho que ver con salud del habita del medio ambiente donde todos vivimos. Entonces en este sentido sensibilizar a las comunidades locales para que renueven su papel en el sentido de gestión, conservación del medio ambiente, gestión, conservación de los ecosistemas, gestión, conservación de la biodiversidad.»

Palabras recopiladas por Gabin MBITA

One Health: An Absolute Necessity

To restore ecosystem balance and significantly reduce the increasing impacts of zoonoses on human health, the one health approach remains the only possible outlet. Why is that?

Planetary ecosystems suffer a little more every day. The aggression of man, thus creating a passage for the transformation of the face of the planet and the modification of the human-nature interfaces is a situation that has led to the degradation or even loss of many habitats. In this context, wildlife, the home of some microorganisms, is seriously affected. Increasing numbers of game consumption in Central Africa, for example, are an indicator of the level of human penetration into these habitats. This shows to sufficiency, the acute closeness between man and the wild world. Another aspect, not the least of which highlights this permanent contact, is the manipulation by



various means and for various reasons, of certain species such as primates, bats and pangolins. Unfortunately, it has often been forgotten that this fauna carries germs and diseases communicable to humans and vice versa called zoonoses. From now on, any new link between sensitive species and the wild reservoir can lead to the emergence of infectious diseases, sometimes very serious consequences. Very quickly, they turn into pandemics with a dizzying rate of spread. To deal with the disease, each country is doing its part. However, the health programs developed are limited to humans without taking into account the state of the environment and biodiversity, while it is enough that one of its elements is affected, to cause a chain reaction and upset the ecosystem. The last illustrative case to date is the government's management of Covid-19.

«One Health » concept

To reverse the trend, the international community has developed the One Health or "one health" strategy since the 2000s. It is an integrated approach to health that focuses on the interactions between animals, humans and their diverse environments and encourages collaborations, synergies and cross-enrichment of all sectors and actors whose activities may have an impact on health. Its aim is to improve health and well-being, through the prevention of risks and the mitigation of the effects of crises arising from the interface between humans, animals and their ecosystems. However, while the One Health concept has been recognized for several years, many countries around the world still struggle to meet the minimum requirements, especially at the juncture between animal and public health sectors.

NDJU'U MFULA Bienvenu Maxwell



Une seule santé

La stratégie des Parlementaires sur l'approche élaborée

Mettre en lumière la passerelle qui existe entre la santé humaine, la santé animale et la santé environnementale et susciter leur engagement, est l'objet de la rencontre des Parlementaires d'Afrique Centrale à Douala du 10 au 13 Août 2021, organisée par le REPAR.

Comme un fœtus viscéralement relié à sa mère, l'être humain demeure dépendant des autres composantes environnementales. Dès lors qu'un maillon est atteint, c'est tout le système qui est infecté. Les dérèglements atmosphériques et sanitaires observés de nos jours en sont des conséquences palpables. Parmi les plus en vue depuis environ deux ans, figure la Covid 19. Une pandémie zoonotique émergente très contagieuse donc les effets sont la cause de nombreux décès et plombent l'économie mondiale. Il faut faire quelque chose pour éviter à l'humanité, une situation chaotique !

C'est dans cette optique que le REPAR appuyé par la GIZ, a réuni les Parlementaires d'Afrique Centrale pour renforcer leurs connaissances et leur prise de conscience sur cette thématique mondiale. Et comment se déployer efficacement sans rudiments nécessaires ? Le salon « le Sissongo » de l'hôtel Akwa Palace sis à Douala, la Capitale économique du Cameroun, a servi de cadre d'échanges et de partages entre experts et Parlementaires sur la question au travers d'un Atelier Sous Régional de renforcement des capacités des Parlementaires du REPAR sur l'approche une seule Santé ou « One Health ». Pas moins de sept délégations de Parlementaires des pays de l'Afrique Centrale ont répondu au rendez-vous de Douala. Un engouement qui justifie l'intérêt accordé à la problématique et les enjeux subséquents que celle-ci représente. Le premier pari de la suscitation de l'engouement des

Parlementaires gagné, il reste à se rassurer du bon nivellement de leur compréhension et de leur appropriation du concept. Ceci s'est fait par une série de démonstrations des liens entre la santé humaine, l'environnement et la biodiversité. Le concept « One Health » vient d'être disséqué avec la présentation de cinq exposés à thématiques. Il s'agit de : l'état des lieux et la gouvernance actuelle en Afrique Centrale avec un focus sur le Cameroun ; le concept « One Health » : défis et enjeux pour le bien-être et la préservation de la biodiversité ; le lien entre le concept « One Health » et les différentes conventions de RIO ; le rôle des politiques, des administrations, de la société civile dans l'accompagnement de la mise en œuvre du concept « One Health » et, la maladie en Afrique noire : typologie et fondements anthropologiques des interdits en relation avec la santé humaine. À la fin de ce séjour de Douala, une mouture de la stratégie des Parlementaires sur le « One Health » a été élaborée. Pour garantir l'internalisation de l'approche dans les pays membres, il sera recommandé d'engager dans ceux-ci, un plaidoyer pour inscrire une ligne y relative dans les budgets d'investissement public. Mais au préalable, les participants vont s'accorder sur la nécessité de l'adoption de la stratégie des Parlementaires susmentionnée dans un avenir proche, question de leur permettre de mieux se mouvoir.

NDJU'U MFULA Bienvenu Maxwell





Kinshasa 2021:

A Colorful Ceremony opens the Workshop to validate Parliamentarians Position Papers at CoPs on biodiversity and Climate as well as on their 'One Health' Strategy

For four days parliamentarians members of the Network of Parliamentarians for the Sustainable Management of Central African Forest Ecosystems (REPAR) national branches of Cameroon, Central African Republic, Democratic Republic of Congo, Sao Tome and Principe, Gabon, Tchad, Equatorial Guinea, and Congo, converge at the Capitol Hall of the KIN PLAZA Hotel in Kinshasa with experts and resource persons, to discuss and come up with a common manifesto for the Conference of Parties (COP 26) on climate and COP 15 on biodiversity as well as on their 'One Health' strategy.

For four days parliamentarians members of the Network of Parliamentarians for the Sustainable Management of Central African Forest Ecosystems (REPAR) national branches of Cameroon, Central African Republic, Democratic Republic of Congo, Sao Tome and Principe, Gabon, Tchad, Equatorial Guinea, and Congo, converge at the Capitol Hall of the KIN PLAZA Hotel in Kinshasa with experts and resource persons, to discuss and come up with a common manifesto for the Conference of Parties (COP 26) on climate and COP 15 on biodiversity as well as on their 'One Health' strategy.

At the opening ceremony on Tuesday 12 October 2021, first the Regional Coordinator of the Network of Parliamentarians for the Sustainable Management of Central African forest ecosystems (REPAR), Honourable Jean Jacques ZAM, first

gives a reminder of the come together. And then on the one hand he calls on parliamentarians to appropriate this vision as he calls on them to "unite within the framework of the network, talk as one and adopt a single position to be transmitted to Glasgow". On the other hand, he thanks the authorities of the Democratic Republic of Congo for taking all necessary measures for a convenient and fruitful deliberations. The national coordinator of REPAR- Democratic Republic of Congo, Honourable Francois NZEKUYE, on his part expresses his country's joy in hosting the event and wishes all participants a happy stay in Kinshasa.

While chairing the ceremony, Madam Colette TSCHOMBA, Deputy Reporter at the Democratic Republic of Congo National Assembly, on behalf of the House Speaker transmits the latter's greetings and warm welcome. She reiterates parliamentarians' gratitude to the German Cooperation - GIZ for its continuous and huge support to the network. While reminding participants of Rio Summit, the Paris Agreement and their various conventions, Madam TSCHOMBA says "REPAR which does not relent its efforts that favour parliamentarians' engagement in environmental protection, biodiversity conservation, sustainable management of Central African forest ecosystems, should therefore be more vigilant for sub-regional interests to be clearly and fully considered.

Marie TONGOR P.



Capacity building of CEFDHAC Networks on the "One Health" approach

Working with parliamentarians to improve health and environment in the Congo Basin

Sensitization and training workshop on the One Health approach for Parliamentarians of the Network of Parliamentarians for the Sustainable Management of Forest Ecosystems in Central Africa (REPAR).

GIZ in collaboration with the Central African Forestry Commission (COMIFAC), has developed a strategy of intervention of the Parliamentarians of the sub-region, within the framework of the «One Health» concept, in order to directly influence the elaboration of adequate public policies and to contribute to the fight against zoonoses. It is within this framework that they organised a workshop in Douala, Cameroon, from 10 to 13 August 2021, the main objective of which was to strengthen the capacities of parliamentarians on the «One Health» approach. The «One Health» concept highlights the links between human health, animal health, the environment and biodiversity.

Specifically, the aim was to provide stakeholders with the knowledge, skills and attitudes needed to set up inter- and trans-disciplinary teams to address health and environmental issues in a holistic way; to facilitate exchanges on the implementation of the One Health approach and its added value in surveillance, prevention, control of emerging health threats and environmental conservation; to encourage parliamentarians to take an interest in the «One Health» concept in order to ensure that it is taken into account in public policies; to present the elements of a strategy for parliamentary action on the «One Health» concept and finally to make recommendations for its finalisation.

Placed under the high patronage of the President of the National Assembly of Cameroon, the workshop followed an interactive approach, articulated in three main sequences, namely: an opening ceremony, a technical sequence and a closing ceremony. The technical sequence will be complemented by presentations on the «One Health» concept in relation to the conservation and sustainable management of biodiversity, followed by committee work with feedback.

At the end of the session, the parliamentarians acquired skills and knowledge to better accomplish their mission during the implementation of the «One Health» concept; a better understanding of the tools and strategies to promote the «One Health» approach in the participatory management of natural resources and community livelihoods. The parliamentarians also made recommendations to the stakeholders (Technical and Financial Partners, Civil Society, national and sub-regional institutions), which are included in the final communiqué that will guide the future actions of the network.

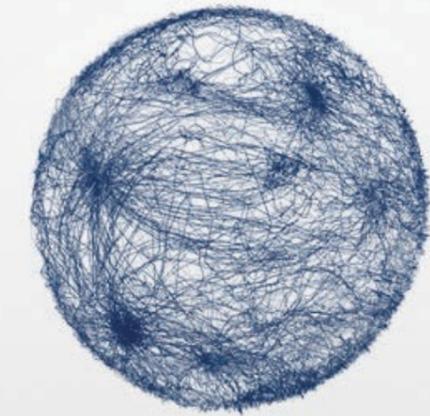
Wilson NJING SHEI

GIZ/Technical Advisor in charge of the implementation of the ABS regulatory and institutional framework

01-12 NOV 2021
GLASGOW

COP26

IN PARTNERSHIP WITH ITALY

COP15
COPENHAGEN
UNITED NATIONS CLIMATE CHANGE CONFERENCE 2009

Cop15 CDB / Cop 26 CCNUCC

Les Parlementaires d'Afrique Centrale parlent d'une seule voix

Pour les rencontres sur la biodiversité et le climat de Kunming et de Glasgow, le REPAR a réuni les Parlementaires de la Sous-région du 12 au 15 Octobre 2021 à Kinshasa, afin de présenter une position commune, concertée et inclusive aux différentes problématiques.

L'on a souvent fait le reproche à l'Afrique d'aller à ces assises en rangs dispersés. Une dispersion d'énergie qui ne lui permet pas de se faire entendre dans ce concert des nations du donnée et du recevoir encore moins d'être efficace. Le REPAR conscient des enjeux et des défis environnementaux auxquels le monde entier fait face, s'est lancé dans un processus de recherche du consensus à l'échelle de la Sous-région pour assurer une participation plus cohérente et efficace lors de la Cop15 et de la Cop26. Une approche encouragée puisque l'année 2021 va marquer la définition d'un nouveau cadre mondial sur la Biodiversité pour la période 2020-2030, et la mise en œuvre effective de l'Accord de Paris. Le processus engagé à Brazzaville en Juin 2021, va se poursuivre en Aout 2021 à Douala, pour aboutir finalement à Kinshasa le 15 Octobre 2021, par l'adoption des notes de position des Parlementaires à quelques jours de la tenue de ces deux grandes rencontres mondiales. A Kunming du 11 au 25 Octobre 2021 et à Glasgow du 1er au 12 Novembre 2021, les regards du monde entier seront tournés vers ces deux villes en attente de solutions définitives aux préoccupations sur la perte de la Biodiversité et l'augmentation de la température sur Terre.

Pour rappel, la communauté internationale a adopté en 1992 lors du sommet de la Terre de Rio, entre autres, les

Conventions cadre des Nations Unies sur la Biodiversité et sur les Changements Climatiques. Ces cadres mondiaux qui ont été ratifiés par l'ensemble des pays du Bassin du Congo, ont été complétés respectivement en 2011 par les objectifs de Aichi sur la Biodiversité et en 2015 par l'Accord de Paris sur le climat. Rendu en 2021, il faut redéfinir un nouveau cadre mondial pour l'après 2020 et amorcer véritablement la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

Au moment où le Bassin du Congo fait l'objet de plusieurs convoitises en raison de sa forte biodiversité et de son importante capacité de séquestration du Carbone grâce à son massif forestier, les Parlementaires des pays membres du REPAR ne comptent pas passer à côté de l'opportunité qu'offrent ces rencontres, pour favoriser un épanouissement véritable de leur population à la base à travers les jeux de compensations.

Kinshasa servira également de cadre au Parlementaires pour valider leur stratégie sur le One Health/Une Seule Santé. Dans la visée d'une meilleure internalisation du concept par les États Membres du Bassin du Congo, la stratégie a été modulée en trois axes principaux et un axe transversal. Pour des besoins d'efficacité et d'efficience, les déclinaisons opérationnelles seront adaptées à chaque pays.

NDJU'U MFULA Bienvenu Maxwell

One Health

Excursion: from debateto action

At Douala from August 10 to 13, 2021, a workshop on capacity building of parliamentarians on the approach "One health" and presentation of sub-regional's strategy on "One Health" was organized by REPAR-AC and GIZ. On this same occasion participants of the workshop with the objective of understanding the role ecosystem and its preservation has to play on the "One health" approach, visited the Limbe zoological and botanical Garden. Under intense rain, in the company of Mrs. EREM Delphine IKOME Regional Delegate of Forests and Fauna of South West Cameroon, the participants first visited the Limbe Zoological Garden which contains a set of primates. Here, at the entrance, health precautions were in order given that primates are targets for zoonosis.

Three groups were formed and each observed Gorillas, chimpanzees, red-tailed parrots, man- drills, the Nile crocodile etc. In this garden, the Government, through MINFOF, practices ex situ conservation for future reintegration into the forest where an orphan or sick animal is removed from its natural environment to protect it before future reintegration. The visit ended at the Limbe Botanical Garden, where participants were edified on the missions and activities of the Garden. Some participants considered the missions of the garden to be much more than recreation. The Garden has for over the years evolved into a real pole of education of the populations and local communities through its rehabilitation center in order to arouse early enough in the young generations, an awareness of the harmful effects of poaching and changes in land use and of the need to preserve Cameroon's exceptional flora and fauna diversity. The participants were also briefed on the gardens major activities, which include implementation of awareness and education programs in schools in the city of Limbe and neighboring communities; Rescue, rehabilitate and reintroduce into natural environment, animals which have reached the end of their rehabilitation process; Promote former hunter retraining activities for the benefit of conservation.

VOMA Ralph



Reação do Honorável Maiquel Jackson do Espírito Santo

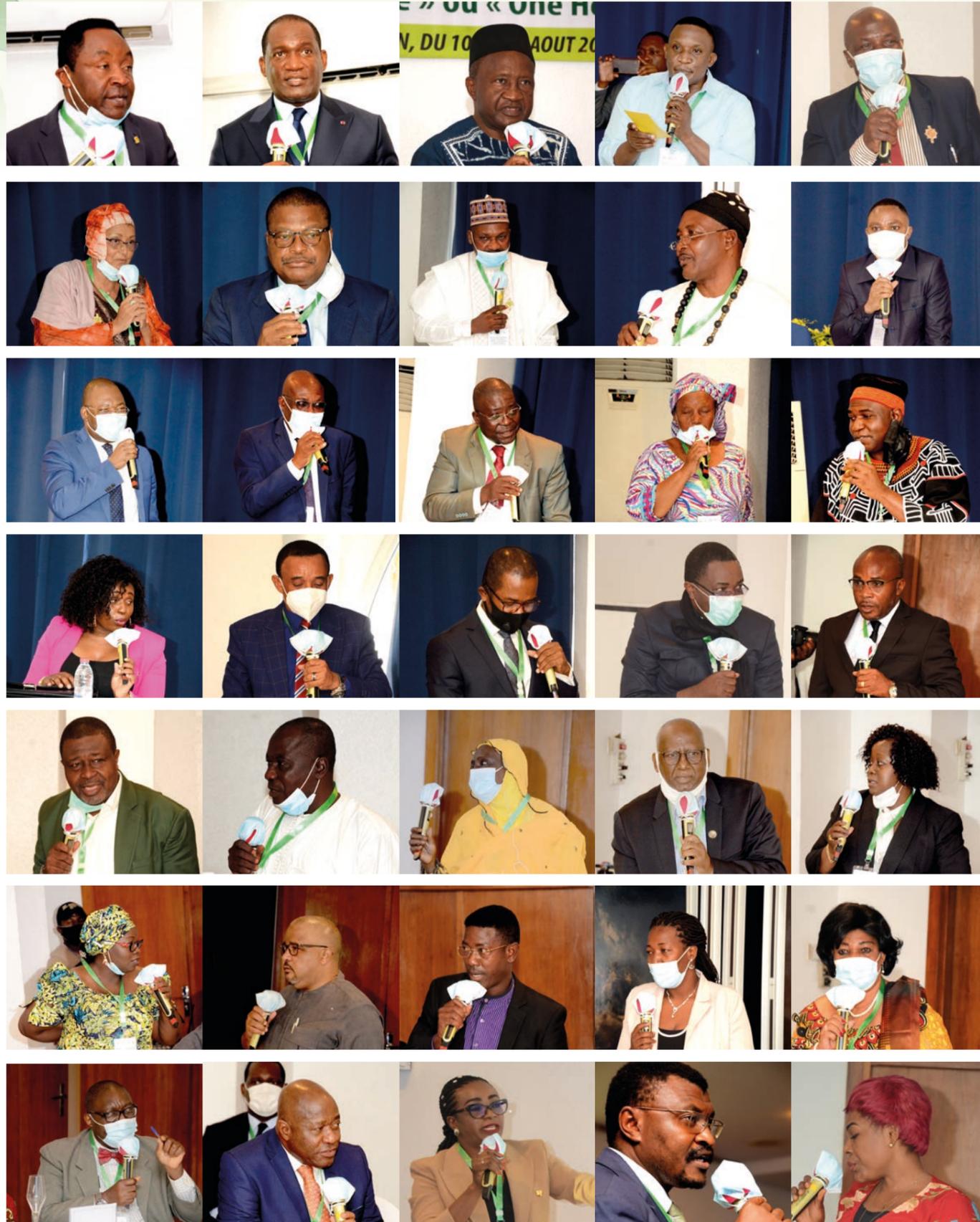
«O sentimento que animame é de saber que existem pessoas e organizações preocupadas com o mundo e o meio ambiente em que vivemos, pois é o momento de todos estarmos muito atentos a questão das mudanças climáticas e dos impactos para a vida humana, animal e da biodiversidade; O conceito de "uma só saúde" deve ser amplamente divulgado, para que toda gente do mundo tome consciência do perigo em que nos encontramos, pois é nossa responsabilidade como parlamentares, homens da lei, dentro da REPAR, exercer toda advocacia para efectivação desta estratégia. Precisamos continuar a luta por uma Africa mais unida, independente e melhor capacitada para ajudar a salvar o mundo...»

Em São Tomé e Príncipe, nós começamos por motivar os membros da nossa comissão, que é a comissão que se encarrega Também por questões ambientais, para que todos possam alinhar a estratégia do REPAR-AC, Fizemos palestras sobre o conceito de "uma só saúde", (de salientar que muitas pessoas nunca tinham ouvido falar sobre o assunto), reunimos com jovens e crianças para fazê-los saber do perigo que o mundo enfrenta hoje e a urgente necessidade de conjugar a saúde em três dimensões, (saúde humana, saúde animal e saúde das plantas), que é responsabilidade de todos, tudo fazer para que não tenhamos situações desastrosas...»

Entrevista por Gabin MBITA



ONE HEALTH DOUALA : SPEECHES HIGHLIGHTS



Evaluation of the implementation of the COMIFAC Convergence Plan 4

REPAR taken into account!

The Consolidation of monitoring data on the implementation of the 2020 campaign chaired by HAMAN ADAMA, Deputy COMIFAC National Coordinator of Cameroon at the initiative of the Ministry of Forests and Wildlife, from 1 to 4 September 2021 at the Akwa Palace Hotel in Douala, integrates data from certain actors.

Continuity of the collection and encoding campaign launched since 2020 by the Minister of Forests and Wildlife of Cameroon, Current President of the COMIFAC Council of Ministers, the workshop on Consolidation of data monitoring the implementation of the 2020 campaign had the objectives of presenting the COMIFAC convergence plan, the OFAC platform and the analytical platform for monitoring its implementation as well as general trends based on data already encoded; consolidate all the data collected from sectoral administrations, specialized bodies and decentralized actors; to encode the data online, check the consistency of the encoded data and make the necessary adjustments and to exchange on the approaches adopted to systematize the production of the data.

Experts from the CNC-Cameroon, the Operational Unit of Forest and Wildlife Statistics of MINFOF, the Executive Secretariat of COMIFAC, the RIOFAC project and the GIZ/COMIFAC program alongside the President of CEFDHAC and the OFAC focal points of sectoral administrations (MINFI, MINEFOP, MINRESI, MINMIDT, MINESUP) and specialized bodies (ANAFOR, INS, ONACC, FNE and REPAR) thoroughly evaluated the implementation of COMIFAC's Convergence Plan 2. However, REPAR, which is an actor in the system and present at the meeting, regretted that its data were not yet available in the system. Nevertheless, several recommendations were adopted in the direction of improvement for the rest of the process.

Marie Odile NKOUE



Les recommandations de l'Atelier de Consolidation des Données de suivi de la Mise en œuvre de la Campagne 2020

Pour la plateforme analytique

- Revoir les unités de mesure utilisées et certaines conversions dans les analyses statistiques et les tendances qui en découlent.

Pour la base de données d'encodage en ligne

- Pour appliquer la fonction « données non disponible », que la plateforme oblige l'encodeur à donner des explications et clarifications sur la raison de l'indisponibilité et qu'il formule des recommandations sur l'action à mener pour rendre les dites données disponibles ;
- Pour appliquer la fonction « données non applicable », que la plateforme oblige l'encodeur à donner des explications et clarifications complémentaires sur l'indicateur non applicable ;
- Intégrer les recommandations formulées sur chacun des indicateurs comme précisé dans le tableau ci-dessous ;
- Prendre en compte dans les informations demandées dans le formulaire N5 tous les aspects liés aux changements climatiques (adaptation ((niveau de vulnérabilité, zones les plus vulnérables, personnes touchées, les impacts, actions menées)), atténuation ((niveau de référence des émissions, moteurs des émissions du secteur forestier, les mesures d'atténuations...)) renforcements des capacités, transferts de technologie et financements climatiques, les ressources mobilisées / finance climatique ;
- Intégrer dans le formulaire N5, en plus de la REDD+, les autres mécanismes comme la CDN (niveau d'engagement des pays, secteurs de compétences, vision, actions menées...), NDT compte tenu de la dynamique au niveau des négociations internationales.
- Ajouter un bouton permettant d'importer les données dans les différents formulaires afin de faciliter l'encodage ;
- Donner la possibilité d'ajouter des informations complémentaires disponibles dans les matrices de champs ;
- Rendre le champ relatif à la source obligatoire ;
- Afficher le champ "observation" même lorsqu'il n'y a pas de données disponibles ou non applicable.

Pour la suite du processus de la campagne 2020

- Que les Chefs thématiques élaborent les nouveaux formats de présentation de certains tableaux d'encodage des données dans la plateforme ;
- Que les différents acteurs concernés mettent en œuvre la feuille de route élaborée ;
- Que la CEFDHAC prenne des dispositions, en concertation avec le partenaire GIZ/COMIFAC pour organiser une séance de renforcement des capacités de ses réseaux sur le processus COMIFAC, à l'effet de collecter les données produites à leur niveau ;
- Adresser une correspondance à l'INS pour qu'elle précise la part de la chasse dans le PIB « élevage et chasse » pour optimiser la prise en compte de la valeur du PIB forestier.

3^{ème} Conférence Internationale des Parlementaires sur la Gestion Durable des Ecosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale à Libreville en 2022

Les préparatifs sont lancés

Après Yaoundé au Cameroun en 2006, et Bata en Guinée Equatoriale en 2009, le REPAR s'apprête à organiser à Libreville au Gabon en 2022, cette grande messe des Parlementaires de la sous-région d'Afrique Centrale sous le thème central : « Action parlementaire face aux défis environnementaux émergents de la sous-région ».

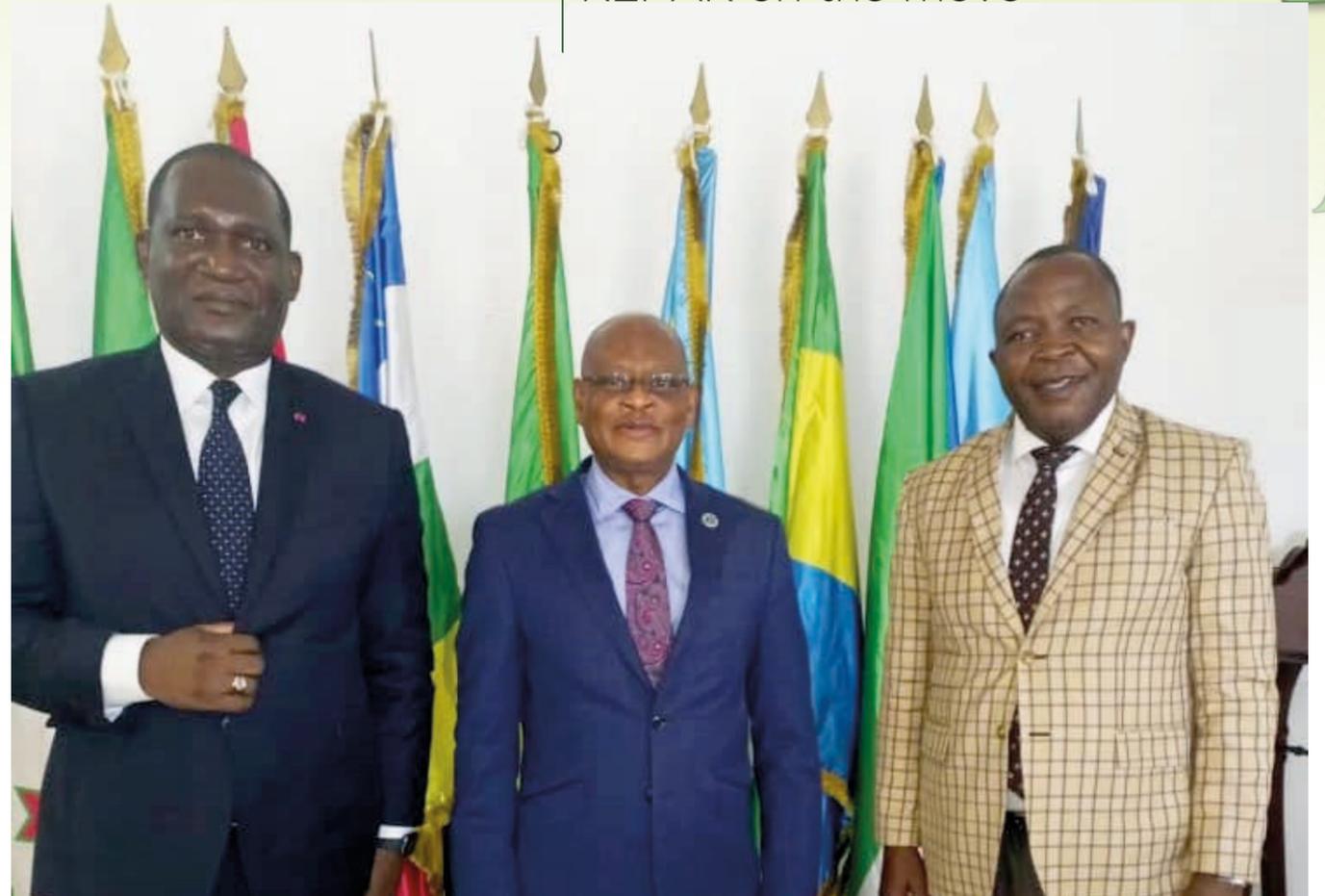
Grand moment d'échange et de partage de vues entre Parlementaires sur les questions d'environnement et de gestion durable des forêts, la Conférence Internationale des Parlementaires rend compte de leur volonté de faire le point sur les progrès accomplis, les défis à relever et les perspectives d'actions à déployer en la matière. S'appuyant sur la Déclaration de Yaoundé de 1999 consécutive au Sommet des Chefs d'Etats, puis sur le Traité de 2005 instituant la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), le REPAR fait de cette Conférence, un grand moment de communion entre Parlementaires, mais aussi, un espace de plaidoyer et de formulation des positions stratégiques sur des sujets essentiels et d'actualité liés à la gouvernance forestière dans la sous-région.

Si les deux premières éditions ont posé les jalons de ce concept, la troisième Conférence Internationale s'annonce décisive. En effet, d'après des études très récentes, le Bassin du Congo, en raison de son grand potentiel de séquestration de carbone, serait aujourd'hui le premier massif forestier dans le monde. Toute chose qui justifie, le renforcement des enjeux autour de celui-ci. D'autre part, les forêts d'Afrique Centrale sont plus que par le passé confrontées à des défis émergents, tels que : les changements climatiques, la transhumance transfrontalière, les conflits homme-faune, la valorisation des ressources génétiques, la désertification, la gestion durable des ressources en eau,

le développement de l'économie verte et de économie bleue, la problématique de « Une Seule Santé » (One Health)... Il devient de ce fait impératif de concilier ces défis émergents avec les ambitions de développement économique et le bien-être des populations.

Prenant la mesure de ce projet, la Coordination Régionale du REPAR a inscrit dans sa feuille de route adoptée au sortir de l'Atelier de planification et de la réunion du Bureau tenus à Brazzaville du 21 au 25 juin 2021, l'accélération des préparatifs de cette Conférence. C'est ainsi que le Coordonnateur Régional a conduit une mission de travail à Libreville du 13 au 17 septembre 2021, afin d'appuyer la Section Gabonaise du REPAR, dans la préparation de cet événement. Au terme de cette mission qui a connu un franc succès, le dossier technique et le projet de budget de la Conférence ont été consolidés ; un chronogramme intérimaire de préparation a été adopté. Les hauts responsables du Parlement Gabonais ont une fois encore réitéré l'intérêt de leur pays, à abriter cette importante rencontre, rappelant ainsi la volonté affichée par le Président de la République Gabonaise, S.E Ali BONGO ONDIMBA, de faire de l'environnement, l'un des moteurs de sa vision politique. Une table-ronde des Partenaires Techniques et Financiers est d'ailleurs prévue à Libreville à la fin du mois d'octobre, pour la mobilisation des ressources financières, logistiques et techniques.

Mathurin ESSAMA, Assistant Technique



REPAR is working on its institutional development

Created in 2001, the Network of Parliamentarians for the Sustainable Management of Central African Forest Ecosystems (REPAR) is an organization of the COMIFAC system that works for the permanent and concerted involvement of Parliamentarians of the Central African sub-region in all processes related to the sustainable management of the environment and natural resources of the COMIFAC area. The question of the status of REPAR goes back to its creation. Indeed, it was in 1996, during the creation of the Conference on Dense and Humid Forest Ecosystems of Central Africa (CEFDHAC) or the Brazzaville Process that parliamentarians put forward the idea of organizing themselves in order to make their voices heard in national, sub-regional and international forums where issues relating to the environment, conservation and sustainable management of Central African forest ecosystems would be discussed. This idea was reaffirmed during the 2nd and 3rd CEFDHAC and in 2001 in Libreville, the idea was concretized. REPAR was thus born from the will of the Parliamentarians to serve as a framework for consultation within CEFDHAC. Later in 2012, the Network became autonomous by adopting statutes. As a result, it has the status of an association. However, over the years, the discomfort of carrying out institutional missions within an association has gradually emerged. Because of the regalian role of the Parliamentarians that they are called to pursue within the framework of their missions within REPAR, the Network has an institutional coloration that distinguishes it from other associations of the COMIFAC system.

It is therefore with good reason that REPAR has embarked on a process to institutionalize itself. This approach is mainly based on two objectives:

1. to depersonalize the action of the Network;
2. to put in place a framework for concerted action by parliaments with a legal form in line with the missions assigned.

The reform of the organizational architecture of ECCAS will have given a boost to this process.

Thus, on 16 September 2021, the Regional Coordinator was received in audience by the President of the ECCAS Commission. The issue of granting the status of ECCAS Executing Agency to REPAR was on the agenda. The meeting was fruitful and brought favourable perspectives to the Network's approach. The future actions are now focused on the elaboration and signature of the text that will make REPAR an institution. In parallel to this sub-regional approach, institutional strengthening is also being done in member parliaments with the appointment of focal points in charge of monitoring the Network's activities. It is in this dynamic that the Network intends to be cited among the sub-regional institutions in terms of sustainable management of the environment and natural resources while waiting for the establishment of the Community Parliament which remains highly expected as a federating body of all parliamentary initiatives in Central Africa and on which REPAR rests the final seal of its institutionalization.

Marie Odile NKOUE

Piste de travail des Parlementaires

Le REPAR se dote d'une feuille de route à moyen terme

Abouissement de la rencontre des Parlementaires sur la problématique de la transhumance et de la gestion des Aires Protégées transfrontalières, du 20 au 22 septembre 2021 à Douala.

Activité majeure du Plan de Travail du REPAR organisée avec le soutien du Projet Régional d'Appui à la COMIFAC de la GIZ, la rencontre placée sous le Haut Patronage de S.E le Très Honorable CAVAYE YEGUIE DJIBRIL, Président de l'Assemblée Nationale du Cameroun, a regroupé les Parlementaires du Cameroun, de la République Centrafricaine, de la République Démocratique du Congo et du Tchad, le représentant du Ministère des Forêts et de la Faune du Cameroun et des experts sur la question. Au cours de ces travaux présidés par l'Honorable KOMBO GBERI, Vice-président de l'Assemblée Nationale du Cameroun, représentant le Président de l'Assemblée Nationale, les Parlementaires ont été édifiés sur les généralités relatives au braconnage et à la gestion des aires protégées transfrontalières, les contours de la problématique de la transhumance ; la Déclaration de N'Djamena du 25 juillet 2019 « sur la nécessité d'orienter les dynamiques régionales de transhumance par une meilleure prise en compte des enjeux de sécurité, de gestion de la faune et de dégradation croissante des écosystèmes suite aux changements climatiques » et son niveau de mise en œuvre et la construction d'un dialogue sur la transhumance dans le cas du Complexe Bi National Sena Oura-Bouba Ndjidda (BSB Yamoussa). À chaque fin d'exposé, cette plateforme va permettre aux parlementaires de se questionner et de partager les expériences de leurs pays respectifs en matière de gestion de la transhumance.

L'atelier s'est refermé sur l'adoption d'une note de position et d'une feuille de route sur la problématique. Dans la note de

position, les Parlementaires exhortent à agir sur sept principaux points d'intérêt à savoir : (i) inciter les États concernés à réviser et poursuivre l'harmonisation de leurs politiques forestières et environnementales ; (ii) mettre en place d'autres modes d'élevage notamment l'élevage semi-intensif pour juguler la transhumance transfrontalière ; (iii) engager une action diplomatique auprès des Parlements des pays importateurs de produits fauniques illicites ; (iv) s'inspirer de l'expérience des pays d'Afrique de l'Ouest et Transatlantiques dans l'élaboration des codes pastoraux ; (v) multiplier les cadres de dialogue et de collaboration entre éleveurs et agriculteurs pour réguler les conflits agro pastoraux ; et (vi) faire de la sécurité, une question prioritaire dans la mise en œuvre de la mise en œuvre de la Déclaration de N'Djamena.

S'agissant de la feuille de route, il est prévu de : faire connaître les positions du REPAR auprès des décideurs publics des États concernés, des organisations sous-régionales et des partenaires ; engager le plaidoyer auprès des Parlements des pays-importateurs de produits fauniques illicites, mettre en place un dispositif de veille pour le suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de N'Djamena et porter cette question à la tribune des discussions des Conférences des Parties des Conventions sur la Biodiversité et la lutte contre les changements climatiques dont la tenue est imminente. Les prochaines semaines s'annoncent donc décisives, pour permettre au REPAR de peser plus sensiblement sur l'agenda sous-régional lié à cette importante question.

Mathurin ESSAMA, Assistant Technique



DOCUMENT

NOTE DE POSITION DU REPAR POUR LA QUINZIÈME CONFÉRENCE DES ÉTATS-PARTIES À LA CONVENTION-CADRE DES NATIONS-UNIES SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE (COP15/CDB) À KUNMING EN CHINE

Nous, Parlementaires de la sous-région Afrique Centrale des pays ci-après : Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Équatoriale, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Sao Tome et Principe et Tchad, représentant les Parlements membres du Réseau des Parlementaires pour la Gestion Durable des Écosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale (REPAR) ;

Réunis à Kinshasa en République Démocratique du Congo, du 12 au 15 octobre 2021, dans le cadre de l'atelier sous régional de validation des notes de position des Parlementaires pour les Conférences des Parties (CoP) sur la Biodiversité et sur le Climat et de validation de leur Stratégie sur le « One Health » ; Considérant les enjeux globaux et régionaux en matière de conservation et de gestion durable de la biodiversité ;

Constatant le bilan mitigé de la mise en œuvre du Plan stratégique d'Aichi (2011-2020) pour la biodiversité et la nécessité de mettre en place un dispositif mondial à moyen terme plus ambitieux, en vue de freiner le recul de la biodiversité ;

Rappelant la position des États de la sous-Région Afrique Centrale réunis au sein de la Commission Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) et de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), dans le contexte de la préparation de la quinzième Conférence des Parties à la Convention sur la Diversité Biologique (CoP15/CDB) ;

Réaffirmant nos préoccupations déjà soulevées dans la note de position formulée en 2018, dans l'optique de la CoP14 ;

Réitérant que la biodiversité est essentielle pour le maintien de l'humanité, au travers des services fournis en matière d'alimentation, de pharmacopée traditionnelle, de promotion des valeurs culturelles, spirituelles, intellectuelles, récréatives, esthétiques et de régulation du climat ;

Soulignant l'interdépendance entre la conservation de la biodiversité et les facteurs environnementaux, économiques et socio-culturels, ainsi que la promotion de santé notamment dans les pays en

développement et les zones à forte concentration de la biodiversité ;

Soulignant avec insistance qu'il est impératif de connecter la conservation de la biodiversité avec la lutte contre les changements climatiques et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies, notamment en tirant avantage des initiatives telles que le Bonn Challenge et le One Health ;

Reconnaissant la volonté des États, des Communautés et des autres parties prenantes, à freiner la perte de la biodiversité et à promouvoir le partage juste et équitable des avantages découlant de sa valorisation, tels que prévus dans la Convention sur la diversité biologique et ses protocoles additionnels ;

Relevant que la société civile africaine a pris conscience des enjeux et de son rôle dans la promotion de la biodiversité, à travers des actions soutenues et appréciables ;

Remarquant les efforts fournis par les États africains en général, et ceux de l'Afrique Centrale en particulier en matière de conservation et de gestion durable de la biodiversité et l'engagement des dirigeants à mettre en place des politiques favorables ;

Prenant acte du projet de Cadre Mondial post 2020 pour la Biodiversité, soumis à l'approbation des Parties à la Convention ;

Saluons et marquons notre pleine adhésion à cette proposition ambitieuse, qui s'aligne dans la Vision 2050 et constitue une réponse adéquate aux menaces qui pèsent sur la biodiversité ;

Nous réjouissons des propositions pertinentes ces contenues dans ce nouveau Cadre mondial pour inverser la tendance actuelle, notamment via l'établissement d'une théorie du changement et la mise en place des moyens et mécanismes devant garantir l'atteinte des objectifs ;

Saluons les efforts des institutions de recherche et de formation, de mettre en place un réseau international dédié aux études interdisciplinaires sur la valorisation et la préservation des ressources

DOCUMENT

naturelles des forêts du Bassin du Congo.

TOUTEFOIS,

Relevant que la formulation des objectifs relatifs à la perte d'habitats (« pas de perte nette d'habitats ») et de la biodiversité (« réduction du nombre d'espèces menacées d'ici 2030 ») contenus dans le projet de Cadre Mondial reste vague et pourrait constituer une régression, comparativement aux Objectifs d'Aichi; Notant que pour remplir les exigences de la théorie du changement, ce Cadre mondial devrait être complété par des objectifs ambitieux pour chaque cible assortis des baselines ;

Rappelant que le texte ne met pas en exergue la contribution historique et permanente des Populations Autochtones et des Communautés Locales à la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité mondiale ;

Tenant compte du Rapport « Indigenous and Traditional Peoples of the World and Ecoregion Conservation : An Integrated Approach to Conserving the World's Biological and Cultural Diversity », qui indique que 95% des écorégions du monde où la diversité biologique est la plus riche et à la fois la plus menacée, se trouvent au sein des territoires autochtones ;

Soulignant que le Bassin du Congo, héberge une diversité biologique de haute importance régionale et mondiale, notamment des foyers endémiques d'espèces animales et végétales ; à l'instar de l'habitat d'espèces « phares » pour la conservation des gorilles de montagne, des éléphants, du pangolin géant, du rhinocéros, du bonobo, Okapi etc ;

Relevant que le Bassin du Congo est aujourd'hui considéré comme le premier massif forestier tropical au monde en raison de sa grande capacité de séquestration de carbone suite à la découverte récente dans la tourbière de la Cuvette centrale, à cheval entre le Congo et la République Démocratique du Congo, d'un puits de carbone, dont la capacité de stockage est estimée à environ 30 milliards de tonnes de CO₂ ;

Considérant les efforts fournis et les bonnes pratiques développées par les pays d'Afrique Centrale en matière de conservation, de restauration et de valorisation de la biodiversité dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention en général et du Plan stratégique 2011-2021 d'Aichi en particulier ;

Rappelant qu'en dépit des actions entreprises, la biodiversité du Bassin du Congo reste menacée du fait de nouveaux facteurs, notamment la montée des dynamiques sous régionales de transhumance, les conflits homme-faune et la criminalité faunique

transfrontalière, qui représentent des risques majeurs pour la conciliation de la conservation avec le bien-être des populations riveraines ;

Réitérant le rôle des Parlementaires dans la mise en place des politiques et législations et le contrôle de l'action gouvernementale dans la mise en œuvre de la Convention sur la Diversité Biologique et de ses protocoles additionnels d'une part, et la promotion de la coopération parlementaire en matière de conservation de la biodiversité d'autre part;

Nous appuyant sur la vision et les orientations stratégiques contenues dans notre document de stratégie pour la période 2018-2025 ;

Encourageons le Secrétariat de la CDB, le Groupe de Travail, les États et les autres parties prenantes, à s'investir dans la consolidation de ce projet de Cadre mondial, en tenant compte des préoccupations soulevées;

Invitons la communauté internationale à soutenir les Pays d'Afrique centrale dans la mise en place et le réajustement des cadres stratégiques, juridiques et opérationnels sur la biodiversité, en s'appuyant sur le principe de solidarité et d'équité tel que mis en valeur dans l'Accord de Paris sur le climat ;

Rappelons la communauté internationale à concrétiser les engagements pris dans le cadre de la résolution 54/214 du 1er février 2000 de l'Assemblée Générale des Nations Unies, par laquelle elle entérinait la Déclaration de Yaoundé de 1999, qui demandait de soutenir les pays du Bassin du Congo dans leurs efforts de conservation et de gestion durables ;

Apprécions l'engagement solennel pris par l'Union Européenne, dans le cadre du discours sur l'état de l'Union prononcé le 15 septembre 2021 par la Présidente de la Commission, de doubler le financement extérieur pour la biodiversité en faveur des pays vulnérables prioritairement ;

Appelons particulièrement les Partenaires techniques et financiers à renforcer leur soutien aux initiatives et programmes de gestion concertée et participative de la biodiversité, de valorisation et de partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques, de gestion des conflits homme-faune, de transhumance transfrontalière, de sécurisation des aires protégées et de mise en place des dynamiques sur la problématique du One Health, conduits par les pays de l'Afrique Centrale ;

**Fait à Kinshasa, le 15 octobre 2021
Les Participants**

REPAR on the move



COP15 / CBD

REPAR-Cameroon takes an active part in the elaboration of Cameroon's position note

After months of uncertainty following the persistence of the coronavirus pandemic, the 15th Conference of the Parties on Biodiversity (COP15/CBD) announced in March 2021 will finally take place from 11 to 24 October in China. REPAR-Cameroon and CEFDHAC were involved in the discussions to prepare Cameroon's position.

The 15th Conference of the Parties on Biodiversity (COP15/CBD) was deemed crucial as it will be a matter of establishing an ambitious roadmap at the global level. will also have to define a new framework for the protection of nature over the decade and in the longer term until 2050. By 2030, 30% of land and sea will need to be protected. This position will be adopted. This is a major challenge given that approximately 17% of the world's lands and seas are already under protection. That is doubling the size of protected areas. Hence the questions of hundreds of NGOs about the many violations of the rights of indigenous peoples that this position could trigger. But before arriving at this COP15, a session of inter-mediate negotiations was planned in August of this year in Colombia. Despite this missed agenda, the UN Secretariat continued to hold COP15 and preparatory meetings. Cameroon followed in the footsteps of the rest of the world. From 13 to 14 August 2021, was organized at the Dajoll Hotel in Mbankomo, a suburb of the political capital of Cameroon Yaoundé, by the Ministry of Environment, Nature Protection and Sustainable Cameroon followed in the footsteps of the rest of the world. From 13 to 14 August 2021, was organized at the Dajoll Hotel in Mbankomo, a suburb of the political capital of Cameroon Yaoundé, by the Ministry of Environment, Nature Protection and Sustainable Development of the

Republic of Cameroon (MINEPDED) in partnership with the World Wildlife Fund (WWF), the National Workshop for Stakeholder and Stakeholder Consultation on Biodiversity on the New Global Biodiversity Framework for Beyond 2020. A meeting that served as a forum for exchange, sharing and reflection to enrich the formulation of the position and Cameroon's participation in CoP15/CBD.

During two days, the work chaired by Barthélémy NDONGO, Inspector General at MINEPDED, gathered about forty participants (Sector Administrations, Non-Governmental Organizations, Civil Society Organization, and Private Sector) and presented the level of progress of the process of elaboration and negotiation of the new post-2020 Global Biodiversity Framework, WWF's comments on the post-2020 framework2020 and Draft 1 of the new post-2020 Global Biodiversity Framework with the Genetic Resources Digital Sequencing Information document. The observations made on all these documents that will be the subject of debate during this great international mass bear the imprint of REPAR and CEFDHAC. A stake that will be capitalised in the position note at this COP currently being finalized.

Siddik NJOYA



Conservation des Mangroves

Le REPAR a un important rôle à jouer

Au cours de la Célébration le 26 Juillet 2021 de la Journée Internationale dédiée à cette plante des zones humides, il a été affirmé pour interpeller les pouvoirs publics, que la disparition des mangroves causerait un grand tort à l'Afrique Centrale dont la problématique touche cinq des pays.

Adoptée par résolution de l'UNESCO lors de la 38ème session de la conférence générale pour stopper la perte des écosystèmes majeurs, la Journée consacrée à la célébration dans le monde de la Conservation des Mangroves se tient chaque 26 Juillet de l'année. Au cours de cette journée, les organisations spécialisées sur le sujet font le bilan des actions menées durant l'année précédente, sensibilisent les populations sur l'importance des écosystèmes de mangroves en tant « qu'écosystème unique, spécial et vulnérable » et promeuvent des solutions pour leur gestion durable, leur conservation et leur utilisation. En 2021, le résultat est sans appel ; la situation des mangroves est très alarmante au Cameroun et en Afrique Centrale. Les mangroves disparaissent rapidement trois à cinq fois plus vite que les forêts mondiales exposant le littoral à de nombreux risques dont les plus visibles sont la montée du niveau de la mer et la détérioration du niveau de vie des populations dépendantes. Que ce soit au Cameroun, au Gabon, en République du Congo, en République Démocratique du Congo ou en Guinée Equatoriale, l'on enregistre très peu

de réserves associées pouvant venir à bout de ce phénomène. Le REPAR qui œuvre pour la gestion durable des écosystèmes de forêt humide d'Afrique Centrale, a un important rôle à jouer pour impacter les politiques publics dans ce sens et sauver par-là, les mangroves. Formations végétales des pays humides caractérisée par l'abondance des palétuviers dont les racines se fixent dans les eaux calmes, il a été reconnu que les mangroves jouent un rôle de stabilisateur du trait de côte et sert de barrière contre l'érosion en diminuant l'énergie des vagues et en modifiant les hydro circulations à travers la houle. Une nécessité dans la conservation des littoraux tropicaux, des écosystèmes de marais maritime et de la riche biodiversité (poissons et les crevettes sont très abondants à cause de la disponibilité des nutriments). A cause des effets de l'homme sur cet environnement (constructions humaines, coupe du bois, pollution chimique, élevage des crevettes et l'acidification des sols), ces milieux sont menacés d'extinction.

Bienvenu Maxwell NDJU'U MFULA

Climate Change

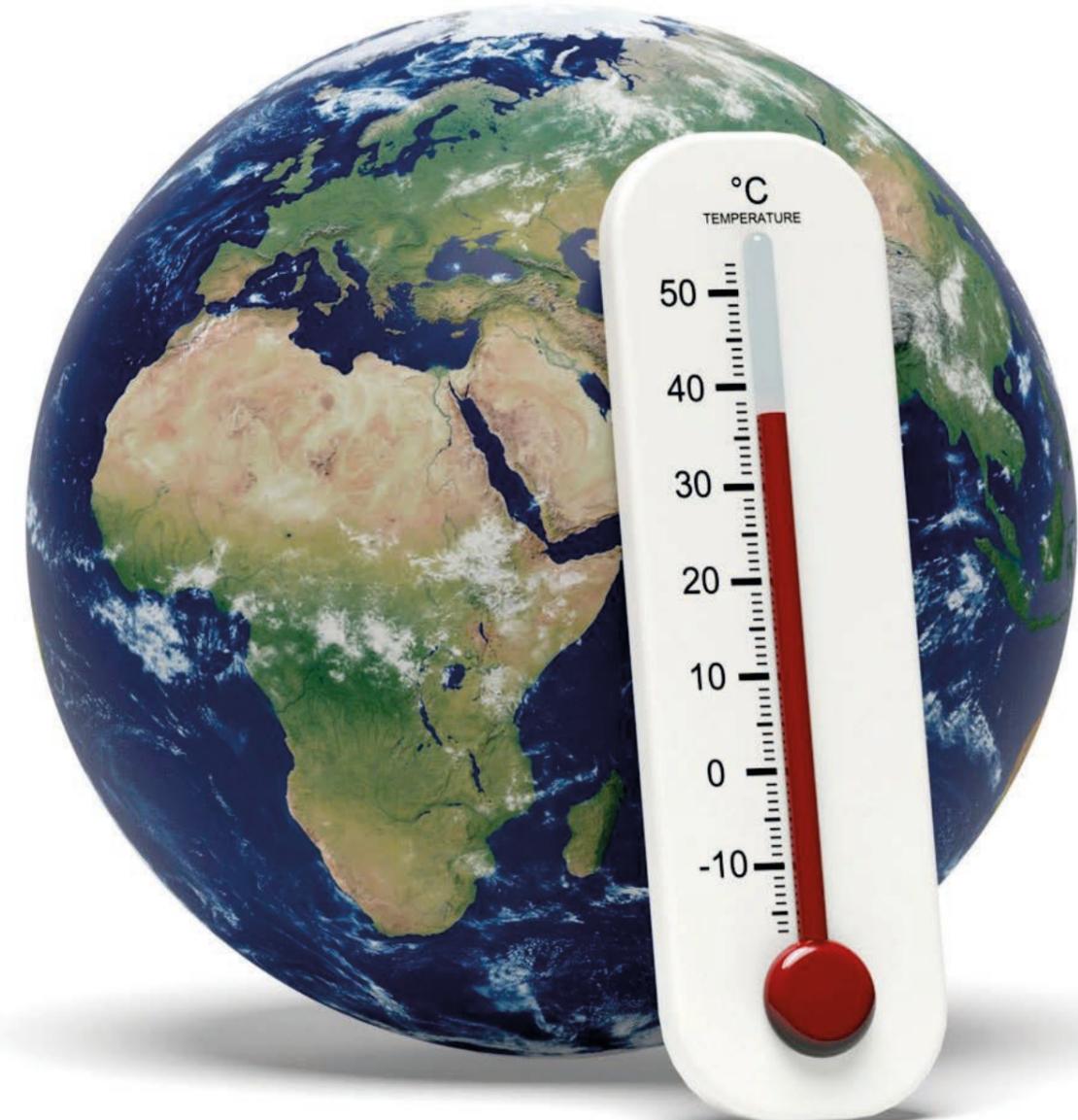
If Humanity Fails Again

For some few years now the COVID-19 pandemic has dominated headlines, overshadowing the longer-term, chronic crisis of climate change. Yet it is the latter which poses the far greater menace, constituting a genuinely existential threat. Climate change has been thoroughly diagnosed. Increasingly, it is being properly acknowledged. What is required now is concomitant decisions and actions. As the recent evaluation of climate change negotiations puts it, it is time for politicians to 'look beyond their electoral noses towards long-term planetary security and to lift their sights from burdens to opportunities and to the fate of future generations.

It's been more than three decades since the United Nations' Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC) issued

its first findings about global warming, and six years since world leaders signed the Paris agreement, committing 196 governments to fighting climate change. Now, after a one-year delay due to the COVID-19 pandemic, governments will meet once again to renew and strengthen their commitments to curb greenhouse-gas emissions. The meeting, to be held in Glasgow, Scotland, in November, comes during a year of record heatwaves and floods in various parts of the world. In its latest report on climate science, the IPCC warned that increasingly severe and destructive weather is just one of the many consequences if humanity fails to end its dependence on fossil fuels. The question now is whether governments will step up to the challenge.

VOMA Ralph



Hon. François NZEKUYE, Coordonnateur du REPAR-RDC

« Le Parlement congolais prend de plus en plus conscience de la valeur du REPAR »

Honorable, les pays de la Sous-région ont montré une résilience certaine face à la pandémie à la COVID-19. Bien qu'un nouveau variant de la maladie circule de nos jours, vous avez tenu à organiser l'atelier d'adoption des notes de positions des parlementaires dans votre pays. Pouvez-vous nous dire les dispositions qui ont été prises sur le plan sanitaire ?

Comme cela est exigé par les normes de l'OMS, tous les participants ont dû se soumettre à un test PCR en négatif pour pouvoir quitter leurs pays de manière à s'assurer que tous les participants sont sains et ne peuvent donc pas contaminer les autres de la maladie ni être contaminés eux-mêmes. Et bien sûr le port des masques, le lavage des mains et l'usage des désinfectants ont été vivement recommandés et je pourrais même dire quasiment obligatoire à chaque entrée d'une salle de manière à ce que l'on évite toute possibilité de contagion.

Le contexte sanitaire a fortement ralenti le déploiement de beaucoup de Coordinations, empêchant aux uns et aux autres de mettre sur pieds, leurs plans de travail annuels. Néanmoins après les travaux de Brazzaville et la restitution de Douala, pouvez-vous nous dire comment vous entendez mettre en œuvre le Plan de Travail Annuel Juin 2021-Juin 2022 arrêté pour votre Coordination ?

Nous avons fait des réunions à Kinshasa pour effectivement compléter le plan de travail que nous avons élaboré à Brazzaville et nous nous sommes mis en contact avec plusieurs partenaires techniques et financiers dont la GIZ et les Pays-Bas qui est actuellement coordonnateur multi-acteurs de développement de manière à ce que nous puissions avoir la possibilité de financer ces

activités et trois activités ont déjà été programmées. L'une d'elles, va se dérouler du 25-28 octobre de cette année pour un atelier adressé aux Sénateurs afin qu'ils puissent se préparer à bien élaborer et voter la loi sur les peuples autochtones ; en même temps nous avons prévu une grande rencontre du parlement vert c'est-à-dire une grande plateforme d'acteurs qui vont échanger sur les enjeux de la biodiversité, les changements climatiques en marge de la CoP15 sur la biodiversité et la CoP 26 sur le Climat, enfin il a été prévu une mission sur le terrain pour observer les impacts négatifs sur l'environnement des entreprises minières de la RDC et préconiser des mesures d'atténuation et d'adaptation des populations riveraines. En dehors de ces activités calées pour cette fin d'année, plusieurs autres travaux ou ateliers restent en gestation pour le premier et le second trimestre de 2022.

Votre Parlement vient de mettre à jour ses contributions en payant la totalité de ses arriérés, cela est un geste louable au regard de la fragilité financière dont souffrent en général les institutions de la sous-région, pouvez-vous nous dire quelle a été votre méthode pour parvenir à obtenir ce paiement ?

D'abord le plus grand outil c'est l'efficacité dans le travail, quand vous démontrez à votre Chambre que le travail du REPAR contribue au bien-être de la population, contribue à résoudre les problèmes de la biodiversité et des changements climatiques de manière effective, le parlement de votre pays vous prend au sérieux. Le plus important c'est qu'au sortir des différents ateliers, l'on organise des séances de restitution auxquelles participent les plus hautes autorités du Parlement, de manière à ce qu'ils se sentent concernés par ces activités et comprennent leur bien fondé par

Actuellement le REPAR-RDC fonctionne avec un Comité composé exclusivement des Parlementaires, nous sommes en train de pousser notre Parlement à adopter un Secrétariat Technique qui soit rémunéré par l'Assemblée Nationale et le SENAT. Les démarches sont en cours pour les intégrer dans le budget de 2022.

ce que peu importe les difficultés matérielles que connaissent nos pays, aucun pays ne peut dire qu'il manque 10 millions de francs à payer annuellement pour pouvoir contribuer à une Institution aussi importante, d'autant plus que les préoccupations qui sont les nôtres, la gestion durable des forêts, la lutte contre la désertification, la protection des peuples autochtones sont des enjeux majeurs du monde aujourd'hui, sans lesquelles l'humanité ne peut survivre. Donc, étant porteur d'un tel message, on ne peut qu'être entendu par nos Chambres parlementaires et aussi par les Gouvernements, par ce que dans la plupart des pays, les cotisations sont payées par les Gouvernements. Il faut donc pour conclure, effectuer un travail de lobbying, un travail d'information, un travail de justification de l'importance des activités du REPAR devra permettre à ça que tous les parlements puissent s'intéresser à nos activités et payer leurs cotisations.

Avec les autres coordinations nationales du REPAR, quelle est la nature de votre collaboration ?

Avec les autres Coordinations nous avons des rapports d'échange et de partage. Déjà nous avons une plateforme numérique et un magazine qui nous permettent d'échanger les informations mais aussi nous développons des relations d'amitié qui nous permettent de nous fréquenter en dehors même des rencontres du Réseau. Les Parlementaires ayant plusieurs missions dans divers domaines il arrive plusieurs fois que lorsqu'un Parlementaire Membre du Réseau arrive dans un pays, son premier réflexe est de chercher les autres Membres et d'échanger avec eux, nous développons aussi des échanges dans le cadre des missions de sensibilisation qui sont organisées par le REPAR. Les dernières missions en date sont celles diligentées par la coordination nationale du Tchad vers la RDC, de la RDC aussi vers le Sao Tomé et Principe et il était également prévu une mission de la RDC vers la Guinée Équatoriale qui ne s'est pas tenue pour certaines raisons, mais c'est toutes ces activités qui permettent à ce que les liens d'amitié et de fraternité se développent. Vous vous rappellerez que à l'occasion de l'atelier de Brazzaville, nous avons perdu en RDC un collègue l'Honorable Roger MPANANO et nous avons été émus par la spontanéité des contributions de tous les membres présents aux funérailles de notre collègue, ça veut dire que le REPAR est devenu au-delà d'une institution, une famille et on se sent concerné quand nous sommes dans le bonheur comme dans le malheur et chaque fois qu'on se rencontre on fait de notre mieux pour que ces liens de fraternité soient consolidés.

Pouvez-vous nous présenter le REPAR RDC ?

Actuellement le REPAR RDC fonctionne avec un Comité composé exclusivement des Parlementaires, nous sommes en train de pousser notre Parlement à adopter un Secrétariat Technique qui soit rémunéré par l'Assemblée Nationale et le SENAT. Les démarches sont en cours pour les intégrer dans le budget de 2022 mais cela n'est pas encore effectif, vous savez que le REPAR n'a pas de ressources propres et les ressources du REPAR doivent venir des Chambres parlementaires dont certains parlementaires sont Membres du Réseau. Nous espérons bien que d'ici 2022 pourrions avoir un Secrétariat Technique rémunéré, nous avons des bureaux que nous payons avec nos cotisations, nous avons un personnel minimum que nous payons avec nos cotisations mais cela n'est

pas de nature à faciliter le travail du Secrétariat Technique, et donc il faut un statut institutionnel stable pour permettre à ce que le travail du Secrétariat Technique soit efficace et accompagne durablement la coordination nationale du REPAR en RDC.

Quelle place est accordée à la visibilité du REPAR RDC dans votre plan stratégique juin 2021-juin 2022 ? Avez-vous le sentiment que le REPAR RDC est connu des congolais ?

Il faut dire que la coordination nationale REPAR RDC n'était pas suffisamment connue, car pour une institution qui a 20 ans, le REPAR devait logiquement être plus connu que ce qu'il est aujourd'hui, mais avec l'organisation des réunions du REPAR en RDC, le lobby que nous faisons actuellement pour qu'au-delà des activités organisées au niveau régional, se tiennent également des activités organisées par le REPAR RDC lui-même avec l'appui des deux Chambres et les partenaires techniques et financiers. Fait que qu'aujourd'hui le REPAR est de mieux en mieux connu, preuve pour laquelle vous avez remarqué que nous avons pu apurer les arriérés de 6 ans en une fois ainsi que notre contribution annuelle, c'est dire que le Parlement congolais prend de plus en plus conscience de la valeur du REPAR, mais je pense qu'il y a un travail à faire pour faire connaître le REPAR au niveau des Assemblées provinciales de manière à ce que la population soit plus proche du REPAR par ce que les préoccupations qui sont les nôtres sont des préoccupations basiques de la population et que nous devons faire en sorte que nos collègues des Assemblées Provinciales et qui sont au quotidien avec la population s'imprègnent également de la vision du REPAR de manière à ce que tout le monde puisse participer à la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale.

Quel sentiment vous anime à la fin des travaux de cet important atelier organisé dans le but d'adopter dans un premier temps deux notes de position relatives aux CoP 15 et 26 respectivement pour la biodiversité et le climat et enfin la validation de la stratégie sur le concept de « One Health » ?

C'est un sentiment de satisfaction, car notre souci a été que l'Afrique parle d'une même voix, c'est vrai que le REPAR n'est qu'une organisation sous-régionale mais elle a sa valeur en ce qu'elle retrouve les pays qui ont en commun les préoccupations du Bassin du Congo, du Lac Tchad et qui veulent tous lutter contre la désertification mais également la préservation des écosystèmes forestiers et donc un lien commun et définissant des notes de position commune nous pensons que nous serons plus audible face à tous nos partenaires et donc ces notes de positions qui vont être données à nos négociateurs tant pour la Cop 15/CBD et la CoP 26/Climat feront que l'Afrique Centrale parlera d'une même voix et pourra de cette manière-là engager des projets fédérateurs qui puissent eux-mêmes engendrer plus de bénéfices que des projets isolés qui sont souvent du saupoudrage.

Quel mot pour les nombreuses délégations qui vont bientôt prendre le chemin du retour ?

Leur dire ce n'est qu'un au revoir, nous avons passés de bons moments à Kinshasa et nous espérons les revivre à Libreville, à Yaoundé, Douala, Ndjamena, Malabo, Sao Tome, Brazzaville, Kigali, par ce que les Réunions du REPAR doivent à mon sens se tenir dans pays membre de manière rotative de façon à ce qu'on s'imprègne des réalités de chaque pays, des cultures, mais aussi des pratiques de gestion durable des écosystèmes forestiers mais aussi de lutte contre la désertification.

Entretien mené par Gabin MBITA



Décryptage de la loi applicable au Cameroun

En adoptant et en promulguant le 09 Juillet 2021 la Loi N° 2021/014 régissant l'accès aux ressources génétiques, à leurs dérivées, aux connaissances traditionnelles associées et le partage juste et équitable des avantages issus de leur utilisation, le Cameroun s'est prononcé en faveur du respect de ses engagements internationaux sur la préservation de l'environnement et l'exploitation responsable de ses ressources naturelles.

Classé 5ème plus gros potentiel africain en matière de biodiversité, le Cameroun Adhère au Protocole de Nagoya le 30 novembre 2016. Cinq ans après son adhésion, les jalons sont posés. L'État du Cameroun a adopté et promulgué le 09 Juillet 2021, la Loi N° 2021/014 régissant l'accès aux ressources génétiques nationales quel que soit leurs origines (animales, végétales etc.), à leurs dérivées, aux connaissances traditionnelles associées et le partage juste et équitable des avantages issus de leur utilisation à l'exception de celles biologiques dont l'utilisation n'a pas pour finalité l'exploitation des ressources génétiques, des ressources biologiques et des connaissances traditionnelles associées utilisées ou échangées au sein des populations autochtones et communautés locales, dans le cadre traditionnel, culturel, spirituel ou coutumier. Toutefois, elle régit l'accès aux connaissances traditionnelles associées à ces ressources ainsi que l'obtention des droits de propriété intellectuelle pouvant y découler. Par cet engagement, les différents acteurs de la chaîne d'intervention que sont les communautés locales et autochtones pour ne citer que ceux-là, parce que très souvent marginalisées lors du partage des avantages issus de l'exploitation de leurs ressources naturelles, se trouvent prises en compte. La spécificité de cette Loi réside en ce qu'elle a des objectifs et un champ d'application bien définis et est positionnée pour contribuer à une meilleure gestion des ressources génétiques et à une répartition équitable des revenus.

Quel est son champ d'application ?

La Loi APA du Cameroun est essentiellement applicable sur le territoire camerounais. En ses articles 30 et 31, elle dispose d'une coopération avec le ou les États frontaliers, selon le cas, avec la participation des populations autochtones et des communautés locales concernées, lorsque les mêmes ressources génétiques se trouvent sur le territoire de plus d'un État ou lorsque les mêmes connaissances traditionnelles associées à des ressources génétiques sont partagées par des populations autochtones et des communautés locales différentes dans plusieurs États.

Qui sont les destinataires de cette loi ?

Cette loi est destinée aux fournisseurs (l'État du Cameroun, les communautés locales et les autochtones) et aux utilisateurs (les scientifiques, chercheurs, les personnes morales de droit privé, les personnes morales de droit public, la société civile, les particuliers etc.) des ressources génétiques. Il importe de savoir qu'elle dispose en ses articles 33 à 37 des organes en charge de la gestion des questions relatives à ces ressources, à leurs dérivés et aux connaissances traditionnelles associées en l'occurrence, le Ministère de l'Environnement (Autorité Nationale Compétente), le Comité National d'Accès et de Partage juste et équitable des Avantages issus de l'utilisation



des ressources génétiques (Comité National APA) et le Centre d'Échange National d'informations sur l'accès aux ressources génétiques, à leurs dérivés, aux connaissances traditionnelles associées et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation (CHAPA).

Quels sont les atouts ?

Grâce à son application, cette Loi permettra de valoriser les ressources génétiques nationales et les connaissances traditionnelles associées. Elle contribuera à mettre en valeur notamment par leur implication dans la gestion, les communautés locales et les autochtones et aidera ces derniers à bénéficier des avantages monétaires et non monétaires issus de l'exploitation des ressources et connaissances susvisées. La mise en œuvre de cette loi contribuera fortement à la gestion responsable de nos ressources biologiques et génétiques dans l'optique de l'atteinte des objectifs de développement durable du Cameroun et participera au développement économique, scientifique, sanitaire, agricole et autres de notre pays.

Cette loi est-elle coercitive ?

Le législateur camerounais a assorti la loi précédemment visée de sanctions en cas de non-respect de ses dispositions. Ces dernières que l'on retrouve en ses articles 49 à 58 visent tant les personnes physiques que morales et prévoient des sanctions administratives (saisies et confiscations de tout matériel ayant contribué à la commission de l'infraction, de tout produit issu de l'infraction commise... etc), et des sanctions judiciaires à l'instar des peines d'emprisonnement pouvant aller de 06 mois à 15 ans et des amendes allant de 2 millions à 100 millions de FCFA ; sommes doublées lorsqu'il s'agit des personnes morales.

A-t-elle déjà été appliquée au Cameroun ?

Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur APA pour la conservation de la biodiversité du Cameroun, le Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable, HELE Pierre, a signé le 21 Juillet 2021 au Hilton hôtel de Yaoundé avec la Très haute approbation du Président de la République et conformément au protocole de Nagoya, les conditions convenues d'un commun accord (CCCA) avec la société Suisse Firmenich SA, la plus grande entreprise privée mondiale de fragrance et de saveurs.

Siddik NJOYA

Nagoya Protocol for Access and Equitable Benefit-Sharing (ABS)

A reality in Cameroon

Africa's biodiversity in general and that of Cameroon in particular is diversified and richly endowed. Bearing this in mind, law No 2021/ 014 of July 9, 2021 to govern access to genetic resources, their derivatives, traditional knowledge associated with genetic resources and the fair and equitable sharing of the benefits arising from their utilization has been put in place.

In order to comply with the regulations of the above law as laid down by the Nagoya Protocol, two Mutually Agreed Terms (MATs) have been signed between the local community of PIMBO (Littoral Region), and the Swiss company FIRMENICH SA, the largest privately-owned fragrance and flavors company in the world. These legally binding agreements ensure that Firmenich SA shares parts of its benefits derived from the use of

the two natural resources with the local community of Pimbo providing the resources. "We look forward to making a positive impact for the community of Pimbo in the years to come by supporting, among other things, capacity building for project management, development of local schools, and empowerment of women in agriculture," assured Stéphanie Paquin Jaloux, Director of Biodiversity Strategy and Compliance, Firmenich SA. Pimbo on its part will ensure that access to the resource is provided in the agreement.

The Mutually Agreed Terms (MATs) signed between the two parties under the supervision of Minister Hele Pierre of Environment, Protection of Nature and Sustainable Development is proof that ABS is firm and realistic in Cameroon.

Marie TONGOR



DOCUMENT

NOTE DE POSITION DU REPAR POUR LA VINGT-SIXIÈME CONFÉRENCE DES ÉTATS-PARTIES A LA CONVENTION-CADRE DES NATIONS-UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (COP26/CCNUCC) PRÉVUE À GLASGOW DU 31 OCTOBRE AU 12 NOVEMBRE 2021

Nous, Parlementaires de la sous-région Afrique Centrale des pays ci-après : Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Sao Tome et Principe et Tchad, représentant les Parlements membres du Réseau des Parlementaires pour la Gestion Durable des Ecosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale (REPAR-AC) ; Réunis à Kinshasa en République Démocratique du Congo, du 12 au 15 octobre 2021, dans le cadre de l'atelier sous-régional de validation des notes de position des Parlementaires pour les Conférences des Parties (CoP) sur la Biodiversité et sur le Climat et de validation de leur Stratégie sur le « One Health » ; Réunis à Kinshasa en République Démocratique du Congo, du 12 au 15 octobre 2021, dans le cadre de l'atelier sous-régional de validation des notes de position des Parlementaires pour les Conférences des Parties (CoP) sur la Biodiversité et sur le Climat et de validation de leur Stratégie sur le « One Health » ; Réitérant que les changements climatiques représentent l'une des plus grandes menaces pour l'humanité en général et pour les pays en développement vulnérables en particulier, compte tenu de leurs faibles capacités d'adaptation ; Reconnaissant que la Convention Cadre des Nations-Unies sur les Changements Climatiques et l'Accord Climat adopté à Paris le 12 décembre 2015 au sortir de la vingt et unième Conférence des Parties à ladite Convention, offrent à la Communauté internationale un cadre propice pour répondre efficacement aux défis imposés par les changements actuels du climat mondial ; Conscients que les changements climatiques ont déjà un impact négatif considérable sur les populations, la production alimentaire, la stabilité des écosystèmes, les activités économiques, la santé et la sécurité humaine ; Considérant que selon les prédictions récentes faites par les scientifiques sur l'évolution du climat, les changements climatiques auront des incidences environnementales, économiques et sociales plus fortes et doivent être appréhendés comme une préoccupation transversale et consubstantielle à la réalisation du développement durable ; Considérant particulièrement l'assèchement continu et

accéléralé du Lac Tchad et les menaces actuelles sur les aires protégées ; Considérant que l'Agenda de Développement Durable à l'horizon 2030 consacre une attention particulière à la riposte de l'humanité face aux changements climatiques ; Constatant que six ans après l'adoption de l'Accord de Paris, l'engagement mondial face aux changements climatiques ne permet pas d'atteindre les ambitions de réduction des émissions au seuil de 2 degrés et potentiellement en deçà et de poser les bases d'une résilience commune face aux effets de ces changements ; Nous référant à la position des Etats de la sous-région Afrique Centrale réunis au sein de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) et de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), relativement au nouvel agenda international sur le Climat ; Rappelant le rôle primordial des forêts tropicales de l'Afrique Centrale dans la régulation du climat, le développement économique et l'amélioration des conditions de vie des populations, tel que réitéré dans la Résolution n° 54/214 du 1er février 2000 de l'Assemblée Générale des Nations Unies, entérinant la Déclaration de Yaoundé de 1999 ; Relevant particulièrement que le Bassin du Congo est aujourd'hui considéré comme le premier massif forestier tropical au monde en raison de sa grande capacité de séquestration de carbone, suite à la découverte récente dans la tourbière de la Cuvette centrale, à cheval entre le Congo et la République Démocratique du Congo, d'un puits de carbone dont la capacité de stockage est estimée à environ 30 milliards de tonnes de CO₂ ; Soulignant l'interdépendance entre la lutte contre les changements climatiques et la conservation de la biodiversité et l'impérieuse nécessité de connecter les deux agendas, notamment en tirant avantage des dynamiques telles que le Bonn Challenge sur la restauration des paysages et le One Health ; Saluons la volonté communément exprimée par les Etats, les communautés et les autres parties prenantes, à s'investir dans la riposte adéquate contre les

changements climatiques, telle que visée dans l'Accord de Paris ; Notons avec satisfaction l'engagement pris par les pays industrialisés, de revoir à la hausse leurs ambitions en matière de réduction des émissions et d'appui aux initiatives d'adaptation dans la perspective de la Conférence ; Nous appuyant sur les enjeux de la CoP26 et les rapports des négociations en cours sur les différents points inscrits à l'ordre du jour de la Conférence ; Nous référant à la vision et aux orientations stratégiques contenues dans notre stratégie d'intervention pour la période 2018-2025 ; Réaffirmons nos préoccupations déjà soulevées lors des précédentes Conférences des Parties à la Convention ;

Saluons la volonté communément exprimée par les Etats, les communautés et les autres parties prenantes, à s'investir dans la riposte adéquate contre les changements climatiques, telle que visée dans l'Accord de Paris ; Notons avec satisfaction l'engagement pris par les pays industrialisés, de revoir à la hausse leurs ambitions en matière de réduction des émissions et d'appui aux initiatives d'adaptation dans la perspective de la Conférence ; Saluons l'engagement pris par les pays industrialisés d'accélérer la mobilisation des ressources en faveur des pays en développement, notamment les Etats-Unis d'Amérique de doubler le volume de leur aide climatique envers les pays du Sud, et l'Union Européenne de mobiliser 25 milliards de dollars US par an, puis 4 milliards d'euros supplémentaires pour le financement climatique jusqu'en 2027 en vue d'accélérer l'action ; Saluons par ailleurs, la volonté affichée par la Chine et les pays du G7 de mettre un terme aux subventions nationales et extérieures destinées à la production du charbon ; Déplorons la non tenue de l'engagement, de l'engagement pris à Copenhague et réitérée à Paris, de mobiliser 100 milliards de dollars par an en faveur des pays en développement à l'horizon 2020 ; Accueillons favorablement la reconnaissance inédite par la résolution 48/13 du 08 octobre 2021, par le Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies, du droit à un environnement «propre, sain et durable» comme un droit fondamental, ainsi que la création du poste de Rapporteur Spécial sur les Droits de l'Homme face aux conséquences des changements climatiques ; Encourageons le Secrétariat de la Convention, les Groupes de Travail Techniques et les autres parties prenantes, à poursuivre les discussions sur les points inscrits dans l'agenda de la Conférence ; Encourageons les efforts des institutions de recherche

et de formation d'Afrique Centrale, d'Europe et des Etats-Unis, à mettre en place un réseau international dédié aux études interdisciplinaires sur la valorisation et la préservation des ressources naturelles des forêts du Bassin du Congo en veillant à une meilleure prise en compte des publications en langue française ; Invitons les pays industrialisés à concrétiser leurs ambitions de réduction des émissions et d'appui aux efforts de résilience des pays en développement et notamment les pays vulnérables aux changements climatiques conformément aux prescriptions de l'Accord de Paris ; Demandons à la communauté internationale, de reconnaître la place centrale de l'Afrique dans l'agenda climatique mondial ; Invitons la communauté internationale à soutenir les efforts des pays du Bassin du Congo et du Bassin du Lac Tchad conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée Générale des Nations Unies et à alléger les mécanismes de déblocage des financements prévus ; Appelons la communauté internationale à renforcer l'appui destiné aux initiatives de réduction dues à la déforestation et la dégradation des forêts (REDD+) dans le Bassin du Congo au regard des Contributions Déterminées au niveau National de (CDN) formulées par tous les Etats visés ; Exhortons les Etats à établir des connexions et des synergies opérationnelles avec la Convention sur la Diversité Biologique, les autres Conventions de Rio, ainsi que les autres dynamiques de réalisation du développement durable, afin d'obtenir les effets escomptés ; Invitons les pays de l'Afrique Centrale à adhérer et à s'investir dans les alliances établies pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris, mais aussi à renforcer les partenariats avec les pays du Sud, les pays en développement et les Pays les Moins Avancés, en vue de tirer avantage des opportunités et de développer des solidarités ; Appelons le Gouvernement de la République Démocratique du Congo à porter et défendre la présente Position dans le cadre des négociations prévues lors de la CoP26 à Glasgow en Ecosse ; Encourageons les délégations des différents pays à sensibiliser leurs gouvernements respectifs sur la Position adoptée relativement à la CoP26 ; Appelons l'Union Interparlementaire et le Parlement Panafricain à faire valoir les présentes positions dans le processus de négociation en cours auprès du Secrétariat de la Conférence.

**Fait à Kinshasa, le 15 octobre 2021
Les Participants**

REPAR en action



coopération
allemande

Mise en œuvre par

DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT



Subvention Locale 2021

Un appui du Projet Forêt-Environnement de la GIZ pour soutenir les activités du REPAR-Cameroun

La Section Camerounaise du Réseau des Parlementaires pour la Gestion Durable des Écosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale (REPAR-Cameroun) a bénéficié au mois de Juillet dernier, d'un soutien financier pour la mise en œuvre de certaines des activités de son Plan de Travail Annuel comprises entre Juillet et décembre 2021.

Pour un montant global de 9 309 500 francs CFA (Neuf millions trois cent neuf mille cinq cent FCFA), la GIZ représentée par Christian FEDLMEIER, Directeur du Projet Forêt-Environnement de la GIZ (GIZ-ProFE) et le REPAR-Cameroun par l'Honorable Jean Jacques ZAM, Coordonnateur National, vont signer une convention de subvention. Sur ce front, la GIZ participe par l'entremise du ministère fédéral de la Coopération Économique et du Développement (BMZ), à la mise en œuvre des activités d'utilité publique du REPAR-Cameroun de Juillet à Décembre 2021, en adéquation avec les objectifs du Projet à savoir : contribuer à la finalisation des réformes forestières et environnementales au Cameroun.

Durant les six mois de la période ci-dessus référencée, cinq activités sur lesquels se fonde le marché, devront être réalisées notamment : La promotion du thème de l'année du REPAR « Gouvernance Environnementales et approches intégrées face à la COVID 19 » donc le but est d'édifier les parties prenantes sur le contenu et les enjeux du thème

2021 du REPAR ; la production des outils de sensibilisation sur les thématiques forestières et environnementales émergentes qui vise à améliorer l'information et renforcer les capacités des Parlementaires sur ces thématiques ; la préparation des plaidoyers pour accélérer l'adoption/signature de l'arrêté N°00153/MINFI/B1 du 10 novembre 1993 portant création des régies de recette au MINEF, l'avant-projet de la Loi APA, et l'avant-projet de la Loi forestière ; les audiences avec le MINFOF, le MINEPDED, 1er Ministre Chef du Gouvernement et le Secrétaire Général à la Présidence de la République du Cameroun et le Suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des activités. Un appui qui va permettre au REPAR-Cameroun de renforcer davantage ses capacités de gestion administrative et financière ainsi que d'asseoir son ancrage institutionnel.

La convention de subvention signée entre le REPAR-Cameroun et la GIZ, s'inscrit dans une logique de confiance réciproque des deux institutions et rentre dans leur initiative de coopération maintes fois manifestées puisque poursuivant les intérêts communs.

Siddik NJOYA



REPAR-Cameroun's 2021 Ordinary General Assembly

With the mission to stimulate the sustainable management of the ecosystem in general and the forest in particular, the Cameroonian branch of the Parliamentary Network for the Sustainable Management of Central African Forest Ecosystems (REPAR) remains committed even in the COVID-19 era. Under the coordination of Honourable Jean Jacques ZAM, REPAR-Cameroun in an Ordinary General

Assembly on July 06, 2021 at the Committee Room 'A' of the Yaounde Conference Centre, revisits its journey through the

year 2020 in order to better plan for the year 2021. By so doing, the Auditor's report for 2020 is presented and adopted as well as the 2021 annual work plan (AWP).

Besides the need to make a choice for the vacant post of Technical Adviser No 1, it is a moment to check the contribution and adhesion situations of members and ensure that everyone is up to date for an effective and efficient actions of the network.

Marie TONGOR P.





Réforme foncière au Cameroun

Le REPAR-Cameroun et l'Assemblée Nationale portent la problématique en débats

A l'initiative du REPAR-Cameroun, l'Assemblée Nationale du Cameroun a tenu le cinq Juin 2021, une plénière spéciale sur la gestion du foncier au Cameroun. Cette séance était présidée par le Vice-Président KOMBO GBERI, en présence de nombreux invités dont les Membres du Gouvernement concernés, les Organisations de la Société Civile, les responsables d'associations et les Chefferies traditionnelles. Elle a eu pour objectif d'éclairer la représentation nationale sur l'état des lieux du processus de réforme instruit par le Chef de l'Etat, S.E Paul BIYA, afin d'en dégager les défis et les perspectives.

La salle des plénières de l'Assemblée Nationale du Cameroun logée au Palais des Congrès de Yaoundé a fait son plein d'œuf ce 05 Juin 2021. La raison de cette saturation justifiait le sujet en débat ce jour puisque d'actualité et charriant de nombreux espoirs des populations. La terre, cette manne, est à la fois un facteur de croissance et de progrès et une source de conflits. Elle impose cependant la gouvernance foncière à cause de la diversité de ses enjeux. Un véritable défi pour la stabilisation économique et le développement. Aucune représentation nationale ne va manquer à l'appel des échanges sur ce thème de « La gestion et la réforme foncière : aspects juridiques, économiques, sociaux et politiques ». Pour les députés de la nation, la session a donné l'opportunité d'interpeller le Gouvernement sur la difficile problématique de la question foncière au Cameroun. A chacune des préoccupations, les ministres sectoriels ont apporté des réponses tantôt satisfaisantes et parfois suscitant des réactions. Le premier Membre du Gouvernement à monter sur le pupitre a été à tout seigneur tout honneur, le Ministre Henri EYEBE AYISSI du Domaine, du Cadastre et des Affaires Foncières. Sur la question de savoir l'état des lieux du processus de

la réforme foncière en cours d'élaboration impulsé lors du comice agropastoral d'Ebolowa le 17 janvier 2011 par le Chef de l'Etat, S.E Paul BIYA, pour soutenir l'agriculture de seconde génération au Cameroun, la ministre s'est voulue rassurant du moment où la réforme est inclusive et prend en compte l'ensemble des droits des acteurs légitimes. Elle vise autour de six piliers et dans l'intérêt général, principalement à rationaliser et à moderniser le régime foncier et domanial du Cameroun en créant les conditions optimales de gestion du patrimoine foncier national. A ce jour, un avant-projet de loi prenant en compte les contributions des différents acteurs est en cours d'exploitation à la présidence de la République et attend d'être mûri avec l'avènement nouveau code général des Collectivités Territoriales Décentralisées du 24 Décembre 2019. Sur le plan juridique, le Ministère de la justice représenté par Me Jean de Dieu MOMO, Ministre Délégué auprès du Ministre de la Justice garde des Sceaux, s'est appesanti sur les enjeux, les opportunités et les compétences de la loi. Tous ces deux exposés après commentaires des parlementaires ont abouti à des suggestions sous forme d'inputs des actions recommandées des participants pour enrichir la réforme en cours.

Armand Patrice EDJONGOLO

Forestry and environmental reforms in Cameroon

Advocacy to boost its success

Received in audience on 13 and 14 July 2021 successively by MOHAMADOU Moustapha, Minister, Deputy Secretary General number 2 at the Presidency of the Republic of Cameroon (SGA2/PR) and Chief Dr Joseph DION NGUTE, Prime Minister Head of Government, the delegation of parliamentarians of the REPAR Working Group led by Honorable Jean Jacques ZAM, National Coordinator of the Cameroon Branch, went to express the commitment of the Network to contribute to the finalization of the texts underway.

Initiated in September 2008 with the aim of proposing a legal framework that takes into account current environmental issues, it is only in 2010 that the process of revising the forestry law will be officially launched with the creation of the multi-stakeholder working group. The role assigned to this body is to provide stakeholders with a framework for the development of their proposals. Thus, since February 2015, consultations have been conducted at the level of the Prime Minister's Office. However, after consultation with the various stakeholders, the proposals are collected in order to produce consensual drafts of legislation. Despite the almost unanimous opinion of all stakeholders on the positive innovations brought about by this text, the outcome of the process has remained uncertain. The Ministry of Forests and Fauna (MINFOF) will have to be counted on to see the process reactivated in 2018, through the organisation of a consultation meeting in November, the aim of which was to update the preliminary draft law by ensuring that the latest changes recorded in the sub-sector were taken into account. This meeting will lead to

the capitalisation of relevant contributions from the various stakeholders. The consolidated version of the draft law currently under consideration by the Prime Minister's Office has just been produced. Although the process has evolved substantially, the text has not yet been transmitted to Parliament. In view of the stakes of this reform, REPAR-Cameroon, as an associate of the process since 2010, has been advocating for its acceleration and completion. It is within this framework that the members of the REPAR Working Group on the issue were received by the SGA2/PR and the Prime Minister Head of Government. These meetings were preceded by a debriefing session on Monday 12 July 2021 at the Djeuga Palace Hotel in Yaounde, between representatives of MINFOF, GIZ-ProFE and the Permanent Technical Secretariat of REPAR with a view to preparing the Parliamentarians' advocacy and ensuring a fruitful exchange with these High Authorities.

Siddik NJOYA

Climate disasters "block access to women's healthcare"

Climate change-related disasters are worsening the vulnerabilities of women and girls in the sub-Saharan region as essential health services including family planning get overlooked during such times, a report carried out during the period of march to June says.

The report by the United Nations Population Fund (UNFPA) says that events such as extreme storms make it difficult to access sexual and reproductive "During climate emergencies, we often witness a disruption of service deliveries," says Angela Baschieri, population dynamics adviser at the UNFPA East and Southern Africa regional office. During climate emergencies, we often witness a disruption of service deliveries. This includes access to health facilities for childbirth."

Why culture is key in tackling malnutrition

To protect our food supply and prevent malnutrition in the face of climate change, the degradation of our planet, and diseases such as COVID-19, researchers from Israel and the United Kingdom have released a new report detailing how we need "radical changes to the food systems" of the sub-Saharan region. In a research carried out in September, the researchers say



that we need to produce more "novel foods". An earlier study identified examples of such foods as cultured meat, black soldier fly larvae, spirulina, sugar kelp, and mussels that can be produced on a large scale with minimal production costs and less damage to the environment.

As a food scientist, these are issues I think about every day. I agree that producing novel foods should be integrated into the food system to reduce vulnerability to a warmer planet, drought, changing rain patterns, pests and diseases.

Rain delays 'predict droughts in hunger-prone regions'

According to the study, Sub-Saharan Africa has been experiencing increased acute food insecurity since 2015, with more than 100 million Africans estimated to have received emergency food assistance last year. Early indication of agricultural drought should help policymakers make decisions to mitigate the most adverse impacts of food insecurity and save lives.

Ondoa Daniel & Voma Ralph

Projet TAMSAI

Le REPAR - Cameroun appuie la création d'un jardin botanique à Ebolowa

Loti sur cinq hectares à la banlieue de la ville d'Ebolowa, l'initiative que pilote l'Association des Amoureux de la Nature du Dr Colette EBALE MONEBOULOU, bénéficie de toutes les attentions de la branche camerounaise puisque contribuant à la réflexion sur les thématiques émergentes.

C'est le 15 Février 1995 par agrément N°06/RDA/LO7/BAPP que le projet TAMSAI du nom de baptême de l'Association des Amoureux de la Nature que dirige la Pharmacienne Dr Colette EBALE MONEBOULOU, voit le jour. Il est d'emblée voué à la recherche scientifique appliquée sur les plantes médicinales africaines. Cependant, pour construire une banque de données capable de soutenir la mise sur pieds d'une pharmacopée africaine dans ses volets développement et fabrication des médicaments traditionnels, le projet a eu besoin d'un espace suffisamment conséquent.

Le 31 Mars 2009, l'Association va acquérir 05ha de terrain à AKAK ESSATOLO, petit village situé à une encablure du centre-ville d'Ebolowa, région du Sud, département de la MVILA, Arrondissement d'Ebolowa Ier. Le projet dont la mise en place est également une réponse à la montée des problématiques émergentes à travers sa participation à la conservation des écosystèmes forestiers du Cameroun, vient de marquer ses

véritables premiers pas.

A l'image du premier jardin botanique au Cameroun créé en 1892 à LIMBE dans la Sud-Ouest par une équipe d'allemands ayant à sa tête Paul Rudolph Preuss devenu avec le temps, un centre d'expérimentation et d'acclimatation pour les espèces tropicales et un site touristique mondialement reconnu, les promoteurs du projet TAMSAI comptent aussi œuvrer à leur manière, à la réflexion sur la lutte contre les changements climatiques et au processus APA.

La prochaine phase annoncée du projet va consister à implanter le jardin botanique à l'intérieur duquel, seront logés les étangs piscicoles, les cases de repos, le laboratoire d'étude, la pharmacopée et les bureaux. Le REPAR - Cameroun pour sa part est tout aussi disposé à poursuivre la collaboration pour faire aboutir cet important projet dont les effets bénéfiques iront certainement au-delà des frontières du Cameroun.

MANGA ANYOUZOA Danielle



Election des Délégués du personnel

Le Top management du REPAR s'arrime à la légalité

Inscrit dans une dynamique de performance, le Coordonnateur Régional vient de marquer un pas de plus vers la consolidation de l'institution..

Ce Mercredi 27 Octobre 2021 est jour d'élection des délégués du personnel dans toute l'étendue du territoire camerounais conformément aux directives du Ministère du Travail et de la Prévoyance Sociale. Le REPAR pour cette cuvée s'est joint aux autres institutions de la République pour s'arrimer à la norme sociale. Malgré que le Réseau y va pour la toute première fois depuis sa création, toutes les conditions ont été réunies pour faire de l'essai, un coup de maître.

Tout commence en Janvier 2021 lorsque le Coordonnateur Régional du REPAR instruit d'inscrire l'élection des délégués du personnel dans le Plan de Travail Annuel Budgétisé de cette année. Hon. Jean Jacques ZAM annonçait alors à ses collaborateurs la nouvelle orientation qu'il souhaitait donnée à l'institution. Suivant la déclinaison du PTAB, les activités vont se succéder les unes après les autres pour aboutir au 27 Octobre 2021, jour de vote. Les personnels vont être renseignés à travers des sessions d'information et de formation animées par les experts venus du Ministère du Travail et de la Prévoyance Sociale avant que les uns et les autres ne se prononcent pour un engagement quelconque. Les listes vont donc être constituées en connaissance de cause puisqu'il s'agit le cas échéant, d'un scrutin de liste. Le Coordonnateur Régional tient à l'impartialité et à la transparence du processus électoral de bout en bout. C'est ainsi que le Secrétaire Technique Permanent (STP) du REPAR du haut de son expérience va être désigné pour conduire les opérations. Théophile BEKONO SAMBA est un administrateur civil principal hors échelle qui a roulé sa bosse dans le commandement territorial au Cameroun. Et les

choses vont aller effectivement comme sur des roulettes. A la convocation du corps électoral, une seule candidature est enregistrée par la Commission interne en charge d'organiser et de superviser les élections (ELECTION REPAR) que dirige le STP. ELECTION REPAR va évoluer sous le regard vigilant de Martin MIMBALA, Inspecteur du Travail, garant de la conformité. Durant la semaine requise pour la campagne électorale, les têtes de listes et leurs suppléants vont se déployer dans les différents sites disséminés dans la ville de Yaoundé qui abritent le REPAR pour accrocher les électeurs. L'enjeu est de taille ; celui d'être les tous premiers délégués du personnel de l'histoire du REPAR.

Puis vint le jour décisif. A 8h30 minutes précises, le bureau de vote est déjà aménagé. Le STP sera le premier à voter. Il était exactement 8h45 minutes. Très rapidement, le reste du personnel va suivre. Même le personnel en congé ne manquera pas l'occasion d'écrire l'histoire du REPAR de ce jour. A la clôture, tout le dispositif est mis en place pour le dépouillement. En présence des observateurs et en toute transparence, la liste conduite par Guy EVINA NDOUNGA sera déclarée vainqueur par un score de 88,88%. Aux heureux élus, le Coordonnateur Régional du REPAR a adressé ses vives félicitations. Place maintenant au travail mesdames et messieurs les délégués ! Et rendez-vous dans deux ans pour une deuxième élection du genre au REPAR !

Louis EBANA NGONO



Remise du kit REPAR-SPORT à l'Hon. Jean Jacques ZAM, Coordonnateur National du REPAR-Cameroun

REPAR-SPORTS

La phase de la maturité a sonné

Le bureau exécutif de REPAR-SPORTS a placé l'année 2021 sous le signe de la densification de ses activités. Pour atteindre cet objectif, le lobbying auprès des membres du Bureau du REPAR est l'un de ses leviers.

Les deux premières années d'existence du REPAR-SPORT ont été consacrées à son implantation effective. Cette phase passée, le bureau exécutif dans son plan d'actions 2021, a manifesté la montée en puissance de l'organe. Et qui mieux que les membres des Bureaux des Coordinations Régionale et Nationale pour porter cette ambition. Fort des prémices d'ouverture présentées par certains membres, le Bureau exécutif conduit par son président Jean Marie NDJOCK LONGO, est allé à la rencontre de ceux-ci.

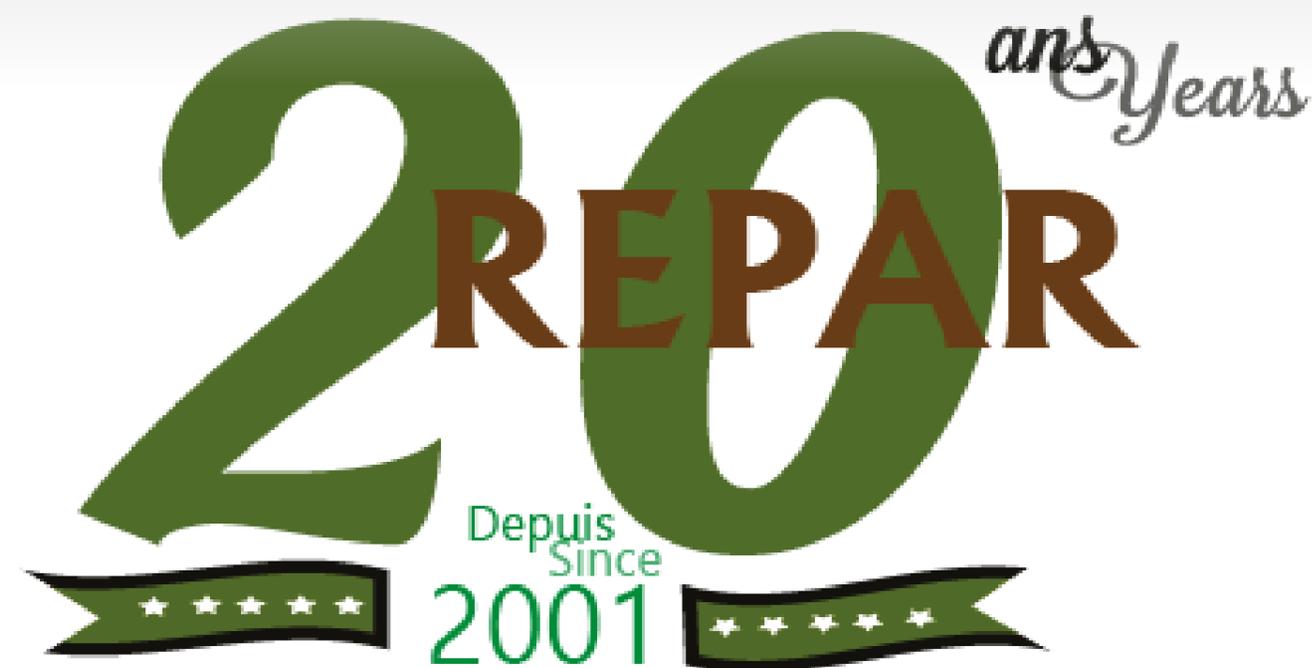
Le projet tel qu'il se présente aux membres du Bureau consiste à faire d'eux, des membres d'honneur pour la redynamisation interne et externe de l'instance afin de faire du REPAR SPORTS un des véritables instruments de visibilité du REPAR.

En ce mois de Juin 2021, pendant la session au parlement camerounais, la délégation s'est rendue à tout seigneur, toute honneur, chez le Coordonnateur Régional du REPAR, l'Honorable Jean Jacques ZAM, par ailleurs, Coordonnateur du REPAR-Cameroun, celui-là même qui a inscrit, depuis la création de REPAR SPORTS toute une ligne de dépense dans le but annuel du REPAR. Par la suite, elle va se déporter tour à tour chez le Sénateur Charles MBELLA MOKI, 1er Vice-Coordonnateur du REPAR-Cameroun, Hon. BANMI Emmanuel, Hon. DOOH

Collins, tous membres du bureau de la coordination nationale du Cameroun et M. BILO'O Jean Bruno, grand sympathisant du REPAR. Il va sans dire que ces rencontres marquent une première étape qui annonce dans les occasions futures, l'intégration d'autres membres des bureaux des autres coordinations nationales du REPAR.

Au détour de chaque rencontre, la délégation que conduisait le Président de REPAR SPORTS et à laquelle prenait part la trésorière Catherine MANGA EDIMBI et la commissaire aux comptes Danielle MANGA ANYUZO, a remis à chacun de hôtes, un kit composé de gadgets promotionnels. La délégation des bénédictions des Parlementaires en signe d'acceptation et d'engagement pour l'accompagnement de la branche sportive du REPAR. Et bien avant d'entreprendre cette démarche, le projet REPAR SPORTS a été présenté par le responsable de la communication du REPAR aux membres du bureau présents à la réunion du bureau tenue le 25 Juin 2021 à Brazzaville en marge de l'atelier de planification et de concertation du REPAR sur la mise en œuvre du cadre stratégique du REPAR. Ceux-ci au terme de l'exposé, vont apprécier l'initiative, approuver le plan d'action 2021 et souhaités que d'autres disciplines en plus du football à l'instar de la marche sportive, voient le jour.

Stéphane ASSAM ANYOU,



L'ENGAGEMENT DES PARLEMENTAIRES GARANTIT L'INCLUSIVITÉ ET L'EFFICACITÉ DES LÉGISLATIONS ET DES POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DURABLE DES FORÊTS ET DES RESSOURCES NATURELLES D'AFRIQUE CENTRALE



REPAR News

Magazine d'informations du Réseau des Parlementaires pour la Gestion Durable des Écosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale

